la crise du logement: un problème permanent

NOTRE DOSSIER Pages 9 à 13

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 398 - 17 avril 1976 - prix : 3 F

CISJORDANIE LIBAN: quelles perspectives pour la gauche?

P.20

Facultés, lycées, C.E.T: la jeunesse conteste la société de Giscard-Chirac

la réforme de l'entreprise: un bluff dérisoire

page 3

sommaire

EN FRANCE

Page 4 :
— Médecins : le conseil de l'Ordre en question.
— Foyer Sonacotra de Champigny : expulsés sur l'heure.
Page 5 :
— Mitterrand continue sa campagne.
— Le sort des petits viticulteurs sera-t-il lié à celui du grand négoce ?
— Tirons français !
— Roland Agret en danger de mort.
Page 6 :
— Election partielle à Tours.
— Lu avec intérêt.
Page 7 :
— Dans sept semaines, la fête de Lutte Ouvrière.
Page 14 :
— Le mouvement dans les universités, lycées et collèges.
Page 15 :
— Sidérurgie, Citroën-Peugeot : les cadeaux de l'Etat.
— Câbles de Lyon : la direction veut se venger !
— Orléans : manque d'effectifs et pagaille dans les PTT.
— Cipel - Caudebec : une justice puante.
Page 16 :
— En lutte : Poron et la bonneterie troyenne ; Carters-cylindres de Renault-Billancourt ; Dassault Saint-Cloud ; Peugeot Beaulieu ; Massey-Ferguson Lille.
Page 17 :
— Cinq ouvrières tuées par l'explosion de la poudrerie de Clérieux (Drôme).
— Accidents du travail.

DANS LE MONDE

Page 8 :
— Au Pays basque, la répression s'accentue.
— Italie : quand la classe politique se débat pour ne pas choisir.
— Liberté pour Cuentas et Cuadros !
Page 20 :
— Liban : la Syrie contre la gauche.
— Les élections en Cisjordanie : un camouflet pour Israël.
— Portugal : avant les élections.
— Tchécoslovaquie : XV[e] Congrès du Parti Communiste.

DOSSIER

LOGEMENT
Page 9 :
— La crise du logement.
Pages 10 et 11 :
— Le logement : une marchandise chère et encore rare.
Page 12 :
— Les expulsions.
Page 13 :
— La gauche veut replâtrer la situation.

DIVERS

Page 18 :
— Livres : Pour quelques baies de genièvre, de Robert Fabre.
Page 19 :
— Films : Comment Yukong déplaça les montagnes, de J. Ivens et M. Loridan.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1[er])
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

courrier des lecteurs

LA BANDE A PONIA

Monsieur le responsable de la publication,

Je me présente : je suis sympathisant. Je vous signale un cas de l'équipe à Ponia. Mon fils, qui est sourd-muet, travaille des fois au montage des baraques foraines. Ces jours-ci, il a travaillé à celle du Trône, celles-ci étant terminées, il se retrouve sans occupation.

Le 28 il se rendait d'une baraque à l'autre, dans l'espoir de trouver quelque chose, lorsqu'un homme surgit devant lui. C'était un flic civil et, sans lui dire pourquoi, il se mit à le gifler et lui dit qu'il ne voulait plus le voir à la fête. Mon fils sans insister s'en alla.

Hier, il repartit malgré tout à la fête pour du travail. Par manque de chance, il retombe sur le même qui, cette fois, était accompagné d'un autre civil et de plusieurs en tenue. Il lui redonna une gifle, un autre un coup de bâton dans le ventre, un le poussa et le fit tomber, d'autres des coups de pieds au derrière.

Moi, je ne puis rien faire : je suis veuf et petit retraité, 67 ans. Je ne peux entreprendre une action judiciaire, je n'en ai pas les moyens.

Quant à mon fils, il est désespéré : il en pleurait. Ne pouvant rien dire de plus, je vous prie, Monsieur le responsable, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

K.E.

SOLIDARITE AVEC LES SOLDATS

Camarades,

Les six soldats emprisonnés du 1[er] GCM de Reims ont lancé un appel à la solidarité. Combien de gens l'ont entendu ? Depuis plusieurs jours, chantages, menaces et marchandages se succèdent ! Ils ont dû signer les procès-verbaux de leurs interrogatoires sous la menace. D'ores et déjà, ils sont condamnés à soixante jours d'arrêts de rigueur et en plus on les menace de la Cour de sûreté de l'Etat. Cette chasse aux Comités de soldats se développe et s'amplifie. Déjà plus de soixante appelés sont aux arrêts et ce n'est pas fini.

Je pense qu'une organisation révolutionnaire comme Lutte Ouvrière se doit de dénoncer cette répression aveugle et d'appeler à la solidarité avec les six de Reims, ainsi qu'avec tous les soldats emprisonnés.

Un fidèle lecteur de LO.

Nous sommes entièrement d'accord et nous invitons nos lecteurs et sympathisants à participer à toutes les initiatives prises dans leur ville ou leur lieu de travail pour exiger la libération des six de Reims (arrêtés, rappelons-le, parce que les autorités militaires les auraient reconnus sur une photo, des hommes en cagoule qui, en novembre dernier, ont tenu une conférence de presse au nom d'un Comité de soldats) et de tous les autres appelés emprisonnés, mis aux arrêts ou inculpés.

UN HANDICAPE REVOLTE

Chers amis,

En tant qu'handicapé physique, j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt du dossier consacré par Lutte Ouvrière **à ce sujet.**

Lutte Ouvrière **est un journal que je lis parfois, son prix m'empêchant de l'acheter toutes les semaines.**

Je dois dire que je n'avais jamais trouvé un dossier disant la vérité comme vous avez su le faire. Nous sommes « les bannis de la société », cette même société qui produit les handicapés et l'on s'étonne que nous nous révoltions...

Actuellement, je suis à la charge de ma femme et de ma belle-famille. J'attends mes allocations ASSEDIC depuis le 4 février et mon allocation aux handicapés depuis le... 3 décembre 1975, date à laquelle l'on m'a accordé 180 F par mois, tarif à cette époque. Quelle aubaine ! Le malheur est que je ne suis pas un cas isolé, mais je pense à tous ceux qui n'ont personne pour les aider à vivre. Est-ce donc un crime pour un handicapé que de demander à vivre en « homme ou en femme » pleinement ? Il faut le croire, d'après ce que l'on nous offre.

Je désirais simplement vous écrire ceci, car la société a planté dans mon cœur une révolte qui jamais ne s'éteindra.

J'espère que ma lettre ne vous choquera pas et vous prie de croire en ma plus vive amitié.

Fraternellement.

C.T.

VALENTINE : LA DIRECTION EN A VU DE TOUTES LES COULEURS

A Valentine (Gennevilliers), usine de fabrication de peinture de 1.300 personnes, le jeudi 24 mars, nous étions 400 à débrayer quatre heures pour demander l'application à l'entreprise de la grille de classification des salaires (Chimie), à la place de la grille maison beaucoup plus défavorable. Ainsi à Valentine le salaire de base d'un manœuvre spécialisé n'était que de 1.500 F. Avec la grille des salaires Chimie, il serait de 2.000 F.

La direction ne voulut rien savoir. Aussi, le vendredi, nouveau débrayage et manifestation dans l'usine. La direction commence alors à céder : augmentation d'environ 50 F pour les bas salaires et 25 F pour les plus hauts, le treizième mois et les 2,5 % décidés nationalement.

Mais le lundi, les quatre cents grévistes votent à la majorité la continuation de l'action et une nouvelle manifestation dynamique se déroule dans les ateliers, qui nous permet d'entraîner vingt-cinq nouveaux travailleurs.

Nous avions bien eu raison, puisque le 31 mars la direction nous faisait savoir qu'elle cédait à nouveau. Et c'est finalement une augmentation d'environ 100 F pour tous les travailleurs, le treizième mois et cinq semaines supplémentaires de congés sans solde pour les travailleurs immigrés et quelques autres revendications d'atelier que nous avons obtenues.

LES FLICS D'ARRAS EN ACTION

Le 27 mars, vers 1 heure du matin, un car, une voiture de police et un motard s'arrêtèrent près de nous, alors que, avec des camarades, nous discutions paisiblement dans la rue, avant de nous quitter. Six agents descendirent pour vérifier nos papiers (nous étions quatre) ; puis ils demandèrent à deux d'entre nous de les suivre au poste. N'ayant rien à nous reprocher, nous leur avons demandé pourquoi. La réponse fut rapide : ils nous attrapèrent par le bras et nous tirèrent vers le car. Un copain se débattit ; quatre agents l'attrapèrent en usant généreusement de leurs matraques. Dans le car, celui-ci fut précipité à terre et roué de coups. Arrivé au poste, il était torse nu, son dos était éraflé à plusieurs endroits ; il avait le visage tuméfié et le nez en sang...

Une preuve parmi tant d'autres, qui témoigne des agissements de la police envers les jeunes.

J.M. (Arras).

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix 90 F.
pour une période de six mois : prix 50 F.

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix 50 F.
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour une période de un an : prix 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
PRENOM : .....
.....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

éditorial

la réforme de l'entreprise : UN BLUFF DÉRISOIRE

Giscard persiste à vouloir se donner l'image d'un homme de réformes. Il a tenu à présenter personnellement à la télévision le dernier en date de ses projets : la réforme de l'entreprise. Projet qui est, paraît-il, fruit de deux ans d'études et sur lequel se sont penchées nombre de têtes pensantes du régime. Il prétend d'une part associer les travailleurs à la vie de l'entreprise et d'autre part améliorer leurs conditions de travail.

Réforme de l'entreprise ? Nom ridiculement pompeux pour quelques mesures qui ne changent rien, qui ne touchent à rien. La mesure qui se veut la plus radicale prévoit l'instauration d'une co-surveillance dans les entreprises de plus de deux mille travailleurs. Ce qui se réduit à ce que les actionnaires de ces grandes entreprises auront droit, s'ils le jugent utile, d'offrir deux strapontins à des salariés, dont l'un est obligatoirement un cadre. Pour le reste ? La réforme de Giscard prévoit de combattre les accidents de travail... en expliquant à chaque nouvel embauché le risque qu'il encourt à son poste de travail. Elle prévoit encore de favoriser « l'expression des salariés »... en recommandant aux patrons d'étudier ce qu'ils peuvent faire dans ce domaine. Elle prévoit enfin la possibilité, dans certains cas, pour les travailleurs de l'entreprise, de tirer la sonnette d'alarme s'ils ont l'impression que l'entreprise va à la dérive... sans leur donner bien entendu les moyens d'en contrôler la marche.

Voilà pour les réformes de Giscard. Ce n'est même pas de la poudre aux yeux, ce sont des mots pour rien.

Pourtant, oui, il faut changer de fond en comble l'entreprise.

Pour ceux d'abord qui y travaillent toute leur vie durant. Pour ces millions de travailleurs pour qui l'entreprise est un bagne. Un bagne où les libertés les plus élémentaires cessent d'exister. Où il est interdit de s'exprimer, interdit de se déplacer, interdit de faire de la politique. Où le patron, sa hiérarchie et ses sbires ont tous les droits. Où le travailleur doit tout donner : sa liberté, sa peine, sa force, son intelligence, sa santé — quand ce n'est pas sa vie tout court — et ne recevoir en échange que le salaire pour lui permettre de recommencer à tout donner le lendemain.

Mais il faut changer de fond en comble l'entreprise pour et dans l'intérêt de toute la société. Car c'est toute la société qui souffre de ce que les entreprises, où se créent les biens nécessaires à tous et où s'accumulent les moyens de les produire, sont la propriété personnelle d'un petit nombre d'individus. D'un petit nombre de capitalistes qui ont le droit exorbitant de pouvoir décider, en fonction de leurs seuls intérêts, si une entreprise doit vivre ou mourir, quelles qu'en soient les conséquences pour ceux qui y travaillent ; quelles qu'en soient les conséquences pour toute la collectivité.

L'intérêt des travailleurs à changer l'état de choses existant coïncide avec l'intérêt de l'ensemble de la société. Les deux aspects des choses sont liés. L'entreprise est un bagne sans liberté et sans autre droit pour les travailleurs que celui de se faire exploiter, précisément parce qu'elle est aux mains d'une minorité de privilégiés qui ne la font fonctionner qu'à leur profit exclusif. L'un ne cessera qu'avec l'autre.

Alors, on ne changera l'entreprise qu'en changeant la société, en renversant la domination du Capital. Mais cela ne sera pas l'œuvre de politiciens de la bourgeoisie qui sont ouvertement de droite, ni même de ceux qui se disent de gauche mais qui ont un saint respect de la propriété capitaliste. Ce sera notre œuvre, à nous, travailleurs.

Arlette LAGUILLER.

IL Y A 15 ANS :

LE 17 AVRIL 1961 LE DÉBARQUEMENT DE LA BAIE DES COCHONS

Le 17 avril 1961, trois bateaux en provenance des USA débarquent sur la Playa Giron, dans la baie des Cochons, au sud de Cuba, 2 000 émigrés anti-castristes, avec des chars, de l'artillerie, des blindés, des armes et des munitions en quantité. Le débarquement a été précédé, deux jours plus tôt, par un intense bombardement des aérodromes cubains.

Les premiers assaillants se heurtent à une centaine de paysans miliciens, qui se font pratiquement tuer sur place plutôt que de céder le terrain. Rapidement, dans toute l'île, c'est la mobilisation générale. Loin de se soulever contre le régime, comme les stratèges américains l'avaient prévu, la population se soulève contre l'envahisseur, à l'appel de Fidel Castro, pour **« défendre les conquêtes de la révolution »** — et tout particulièrement **« les acquis de la réforme agraire »**.

En moins de 72 heures, soldats, miliciens et paysans vont anéantir complètement les assaillants : 1 500 d'entre eux sont faits prisonniers.

Pour Kennedy, investi officiellement à la présidence des Etats-Unis depuis trois mois, l'opération est un cuisant échec militaire et politique.

C'est lui qui avait donné le feu vert de l'opération. C'est lui qui en avait assumé la responsabilité politique. Mais ce débarquement n'est pas une initiative personnelle accidentelle : c'est le couronnement, si l'on peut dire, d'une série d'initiatives visant à étouffer le régime castriste en place depuis le 26 juillet 1959.

C'est que, dans cette partie du monde qu'ils considèrent comme leur chasse gardée privilégiée, les Etats-Unis ne voulaient tolérer aucune velléité d'indépendance. Le chantage économique — la diminution puis la cessation de l'achat de sucre cubain, seule richesse de l'île — avait échoué à faire rentrer Cuba dans le rang. Tout au contraire, Castro avait riposté en nationalisant une partie, puis la totalité des entreprises américaines et en se tournant de plus en plus vers l'URSS.

A la fin de l'année 1960, la rupture était consommée. En septembre, sur l'injonction des USA, Cuba était exclue de l'Organisation des Etats Américains. Et, quatre mois plus tard, les dernières relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis étaient rompues.

C'est alors que les USA — sous la direction d'Eisenhower puis de Kennedy — préparèrent une intervention militaire camouflée : au Guatémala, en Floride, en Louisiane, des exilés cubains, pour la plupart des anciens sbires du dictateur Batista, reçurent un entraînement intensif sous la direction de la CIA. Malgré cette préparation, ils échouèrent lamentablement.

Résultat : au lieu de soumettre Cuba à leur contrôle, les USA n'avaient réussi qu'à éloigner un peu plus encore Fidel Castro du camp américain. Le dirigeant cubain qui, au moment de son arrivée au pouvoir à la tête d'une révolte paysanne, professait des opinions nullement hostiles aux USA, est contraint à chercher des appuis du côté des pays de l'Est. Dès le 16 avril, le lendemain du raid aérien sur les aérodromes cubains, il affirme, pour la première fois, le caractère « socialiste » de la révolution cubaine. Et moins de quinze jours après, au cours des cérémonies du Premier Mai, il proclame Cuba **« le premier Etat socialiste d'Amérique Latine »**.

Kennedy avait cru pouvoir se débarrasser de Fidel Castro comme Eisenhower, en 1954, s'était débarassé au Guatémala d'un président jugé trop indépendant. Mais à Cuba le régime avait gagné une réelle assise populaire. Les huit millions de Cubains étaient prêts à se battre pied à pied pour défendre un régime qu'ils estimaient le leur.

Jean-Jacques LAMY.

Foyer Sonacotra de Champigny :

EXPULSÉS SUR L'HEURE

Entré depuis le 1er mars dans la grève des loyers, qui touche à présent plus de 50 foyers SONACOTRA dispersés dans toute la France, le foyer de Champigny, dans la région parisienne, vient de subir la réaction violente de la direction des foyers.

En pleine nuit, à deux heures du matin, le 8 avril, elle faisait entourer le bâtiment par une quinzaine de cars de police. L'opération visait à arrêter les quatre délégués des résidents, contre qui plainte avait été déposée pour « troubles à l'ordre public, coups et blesssures et menaces contre des tiers, détérioration de matériel à l'intérieur du foyer, où régnait de ce fait un climat dangereux ».

Dès qu'ils ont pu, les policiers sont entrés dans les chambres et ont embarqué trois des délégués avec leurs affaires. Ils n'ont pas trouvé le quatrième.

Tandis que le patron d'un des arrêtés le faisait relâcher (la police conservant toutefois sa carte de résident), les deux autres, Ben Amar et José Ferreira, étaient expulsés le jour même vers l'Algérie et le Portugal. Décision arbitraire autant qu'odieuse, mais qui ne brisera pas la volonté des grévistes.

Les quelque 1.500 résidents des foyers SONACOTRA en grève ne sont pas prêts à se laisser fléchir par cette répression.

Nous affirmons notre solidarité vis-à-vis de ces travailleurs qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils doivent être assurés de notre soutien.

Médecins :

LE CONSEIL DE L'ORDRE EN QUESTION

Dimanche 11 avril, le Dr Debout comparaissait à Lyon devant le conseil régional de l'Ordre pour non-paiement de cotisations.

Le Dr Balvet, qui se trouve dans le même cas, n'était pas convoqué.

Nous nous sommes retrouvés à environ 300 devant le local du conseil de l'Ordre. Le PCF, le PS, les syndicats soutenaient. Il y avait entre autres de nombreux médecins et agents hospitaliers.

Debout entra donc avec ses témoins et l'avocat, Me Boucher, mais quand nous voulûmes les suivre, cinq ou six gros bras fermèrent la porte et nos « Ho ! Hisse ! » ne suffirent pas à la faire réouvrir.

C'est à ce moment-là qu'on vit arriver une vingtaine de policiers, avec matraques, flic en civil en tête, qui nous firent dégager la porte brutalement. Un conseiller général qui tenta de s'interposer fut bousculé. Tout le monde criait : *« Dissolution du conseil de l'Ordre ». « Ordre des médecins, ordre de Pétain ».* Et pendant un bon quart d'heure, nous attendîmes face à face avec les policiers, en leur demandant : *« Combien êtes-vous payés pour faire ce sale boulot ? ».* Parfois l'un répondait : *« Pas beaucoup »* ou *« Que voulez-vous qu'on fasse ? ».*

Quand Debout ressortit, il annonça que, devant la demande de la Défense de passer en public et non en huis-clos, le conseil de l'Ordre décidait que cette question serait mise en délibéré et qu'il le reconvoquerait. C'est donc un recul de l'Ordre.

Tout le monde attendit la sortie des membres du conseil. Un quart d'heure plus tard, les manifestants les laissèrent passer en formant une haie, en faisant par dérision le salut fasciste et en entonnant *Maréchal, nous voilà...*

Les membres du conseil de l'Ordre salués par dérision « à la romaine » par des manifestants. (SIPA)

Méfiez-vous des hommes en robe !

La cour d'appel de Colmar a réduit la peine à laquelle avait été condamné un automobiliste qui avait violé une jeune fille prise en auto-stop le 14 juillet dernier.

Le personnage n'en étant pas à son premier forfait, il fut condamné en première instance à quatre ans de prison ferme.

Mais la cour d'appel de Colmar a jugé qu'il fallait atténuer sa responsabilité et réduire la peine à deux ans de prison ferme et deux ans avec sursis, sous le prétexte que faire de l'auto-stop c'est **« faire preuve d'une certaine imprudence »** et que la victime **« avait sollicité son agresseur pour monter dans sa voiture »** ! Incroyable !

Nous ne souhaitons pas aux jeunes filles qui font de l'auto-stop d'arrêter par erreur des juges du tribunal de Colmar ! Elles sont averties de ce qui les attend.

Ils ont des idées mais y'a pas de quoi se vanter !

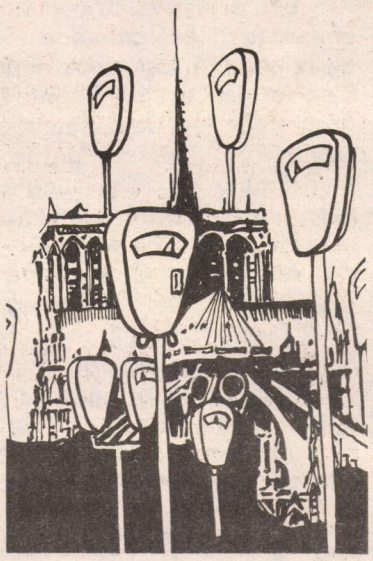

Sous l'égide du gouvernement, Radio-France et Antenne 2 ont organisé, le week-end du 11 avril, un faux départ en vacances des habitants d'Epernay.

C'était, paraît-il, parfait. Tout y était : les bouchons, la cohue dans la gare, etc. Un film a même été tourné. On le verra bientôt à la télé : c'est pour nous dissuader de partir en vacances tous au même moment.

Comme si nous avions le choix ! Comme si un film allait faire changer d'avis les patrons qui estiment plus rentable de fermer carrément pendant un mois, plutôt que d'étaler les congés ! Comme si cela allait améliorer le réseau routier et les transports en commun !

On trafique l'heure. On change les jours. Décidément, les démagogues qui nous gouvernent sont les rois de la petite combine et du système D.

Après s'être tant torturé l'esprit, ils ont bien mérité de partir en vacances. On ne regrettera pas leurs idées.

François SAVERT.

Le racket des parcmètres : absurde mais rentable !

Pour faire avaler la pilule de la mise en place du stationnement payant un peu partout dans le pays, on avait annoncé en même temps que l'argent ainsi récolté servirait à l'amélioration des rues et de la circulation dans les villes.

Mais en fait, ce qui doit aller à la circulation, c'est ce qui reste une fois enlevé l'argent nécessaire à l'entretien des parcmètres et à l'installation des nouveaux, les frais de collecte et les salaires du personnel de surveillance. Tout compte fait, c'est aux alentours de 80 % des recettes qui seront dépensés de cette façon. Rien que pour la ville de Paris sur les 6,5 milliards anciens dont la rentrée est prévue d'ici la fin de l'année, 5,5 milliards seront engloutis par les parcmètres eux-mêmes, les salaires des « aubergines » et les frais de fonctionnement de ce racket fructueux !

En somme, les automobilistes payent pour pouvoir continuer de payer !

Jean COLIN.

Quand l'armée se ridiculise

Le 10 avril, un incendie a détruit 10 hectares de pins à Cercottes, près d'Orléans. Les pompiers en sont venus à bout, fortement épaulés par... neuf (!) soldats du 2e RH et cinq autres de l'Ecole de santé. Ils sont arrivés en catastrophe sur les lieux et sans le moindre matériel, utilisant des branches d'arbres contre le feu (ils ont au moins réussi à sauver celles-là de l'incendie !).

Or, une semaine auparavant, le 2 avril, la garnison d'Orléans faisait, devant la presse, une démonstration de sa soi-disant capacité à lutter contre les incendies de forêt. Et précisément dans les bois de Cercottes ! Toutes les équipes d'intervention des diverses casernes, plus de 100 soldats, participaient à cet exercice, avec battes à feu, pelles, camion-citerne... et journalistes. Mais il est plus facile à un officier de poser pour la photo devant ses hommes en train d'éteindre un peu de pétrole répandu pour l'occasion (et, qui plus est, en terrain marécageux et par temps de pluie) que d'organiser la lutte contre un incendie de forêt quand il se produit véritablement.

Sébastien PERRIN.

FOYER, REPRIS DE JUSTICE

Un ancien Garde des Sceaux, charge suprême (mais provisoire) de la magistrature, condamné à 1.000 francs d'amende pour diffamation envers le Syndicat de la Magistrature, voilà qui n'est pas banal.

Rappelons les faits : Foyer avait, dans un article paru à la une du **Figaro,** accusé le Syndicat de la Magistrature d'être une **« organisation subversive gauchiste »,** de donner des contre-ordres syndicaux à certaines consignes officielles et d'être en quelque sorte un contre-pouvoir dans la magistrature. Le tribunal correctionnel de Paris a estimé que Foyer n'ayant pu apporter la moindre preuve à l'appui de ses affirmations, il y avait bel et bien diffamation.

Le Syndicat de la Magistrature recevra 6.000 F de dommages et intérêts. Il aura surtout la satisfaction d'avoir osé et pu traîner devant le tribunal un des hommes de cette classe politique qui se croit tout permis parce qu'elle s'estime intouchable.

BIENTOT

L'HOME AU FOYER?

Même si nous ne pensons pas que le terme gauchiste soit infamant, loin de là, c'était à faire.

Quant au tribunal correctionnel de Paris, il a illustré par son jugement la volonté — ou les velléités — d'indépendance de la magistrature tout entière par rapport au pouvoir politique et à ses ministres anciens ou nouveaux, qui ne leur avaient pas ménagé les critiques ces derniers temps.

François Mitterrand continue sa campagne

(Ph. A.F.P.)

Qui a dit : **« La France est un pays occidental. Personnellement je m'en réjouis, je suis très sensible à tous les charmes et à toutes les valeurs de la civilisation occidentale » ?**

Ne cherchez pas. C'est François Mitterrand, sur les ondes de France-Inter, le vendredi 9 avril, au cours de l'émission « 13-14 ». Pour expliquer que **« ce n'est pas un changement radical de société** (que nous proposons), **parce que l'expérience socialiste que nous souhaitons mettre en place ne supprime pas l'esprit de marché et préserve, et plutôt accroît la liberté d'entreprendre ».** Que **« je ne promets pas le paradis pour demain matin, on ne rasera pas gratis ».** Et, après avoir décerné le label de « socialisme » au socialisme scandinave, pour préciser que **« pour les Allemands (...) je ne dirais pas que le socialisme allemand soit identique au socialisme français, mais nous sommes issus de la même souche et nous avons la même explication de base ».**

Décidément, à ses futurs électeurs de 1978, Mitterrand ne promet pas la lune. Mais à qui s'adressait-il donc ce vendredi-là en assurant que **« les problèmes de fond continueront d'exister, mais les Français seront sans doute plus patients, n'attendant pas de miracle immédiat de qui que ce soit » ?**

Pas aux travailleurs, bien sûr, mais à la bourgeoisie auprès de laquelle — comme au cours du débat télévisé Mitterrand-Fourcade — il se pose comme le seul homme capable, dans les prochaines années, de maintenir l'ordre et le calme social, parce que lui, contrairement à la majorité actuelle, bénéficie de la confiance des travailleurs...

Sylvie FRIEDMAN.

TIRONS FRANÇAIS

L'Humanité du 12 avril nous apprend que la fédération CGT des travailleurs de l'Etat considère la politique gouvernementale en matière de fabrication d'armements, comme « très inquiétante et dangereuse ».

Dangereux, les ateliers d'armement et de munitions ? Evidemment. La mort de cinq ouvrières, à la suite de l'explosion qui s'est produite récemment dans une poudrerie de la Drôme, vient de le rappeler cruellement.

Inquiétantes, les ventes d'armes françaises aux quatre coins du monde et l'augmentation des dépenses militaires de toutes sortes ? Bien sûr.

Mais il ne s'agit pas de cela. Pour la CGT, l'inquiétude et le danger viennent d'ailleurs, et plus précisément d'au-delà la ligne bleue des Vosges. **«La standardisation des fabrications d'armements »** serait en effet envisagée par les gouvernements européens et, par conséquent, l'armée française serait menacée d'être dotée **« d'un fusil étranger et de chars allemands »** !

Après que Georges Séguy a, voici quelques mois, sonné du clairon pour donner l'alarme, la sentinelle CGT, baïonnette au canon, continue donc à surveiller de près le moral des troupes. Pensez donc, si jamais « nos » bidasses se retrouvaient avec des pétoires allemandes !

Que les dirigeants de la CGT se rassurent quand même : le ridicule, lui, ne tue pas. Pourtant, il est bien français.

François SAVERT.

ÉDUCATION NATIONALE :

● CEG = danger parents et élèves manifestent

Dans la petite ville de Saint-Germain-des-Fossés, près de Vichy, parents, écoliers et enseignants sont descendus dans la rue pour protester contre les dangers des locaux scolaires.

Les bâtiments actuels sont vétustes : les classes ont lieu dans l'ancienne mairie, qui date de Napoléon III, l'école de garçons date de Jules Ferry, le CEG actuel d'avant la dernière guerre et un préfabriqué « provisoire » est en service depuis dix-huit ans !

Quant aux installations sanitaires et sportives, elles sont lamentables. Mais c'est surtout la sécurité qui n'est pas respectée. Et malgré de multiples demandes pour la construction d'un autre CEG, cela fait quatorze ans que le terrain est acheté, mais reste inemployé.

Après avoir déposé une première pierre symbolique, transportée sur une remorque tout au long de la manifestation, écoliers, parents et enseignants espèrent que cet avertissement aux pouvoirs publics portera ses fruits.

● CES Pailleron : un inculpé à l'honneur

Monsieur Raynaud, l'un des principaux inculpés dans l'affaire de l'incendie du CES Edouard-Pailleron est le responsable de la partie audio-visuelle de l'exposition qui s'est ouverte le 14 avril au Grand-Palais à Paris sur l'architecture scolaire.

Ainsi, on peut avoir accumulé les fautes les plus lourdes quant à la sécurité dans la construction d'un CES, on peut être responsable de la mort de vingt enfants brûlés vifs dans l'incendie d'un bâtiment qui s'est « enflammé comme une boîte d'allumettes », et venir expliquer dans une exposition les règles de la construction des écoles.

Il faut certes que ce monsieur Raynaud ait un certain culot pour se sentir à l'aise dans une telle situation. Mais il faut aussi que le ministère de l'Education nationale fasse preuve d'une invraisemblable dose de cynisme !

Sans parler de la police qui n'a pas hésité à frapper les parents des victimes venus manifester.

Roger PERIER.

Le sort des petits viticulteurs sera-t-il lié à celui du grand négoce ?

Face à la crise viticole, le gouvernement vient d'annoncer, parmi d'autres mesures, la création d'un Office des Vins de Table et la mise en place de structures de concertation entre négociants et viticulteurs.

Cet Office du Vin réalisè-t-il les vœux des viticulteurs ? C'est une revendication qui leur tient à cœur ; pour eux, il doit maîtriser les importations et fixer un prix minimum du vin à la production. Ce sont là d'ailleurs des revendications contestables, car elles favorisent surtout les plus gros exploitants. Mais l'Office du Vin que propose le gouvernement n'aura strictement aucun pouvoir dans ces deux domaines.

A côté de cette promesse creuse, dont le seul rôle est d'apaiser les vignerons, la politique de concertation qui l'accompagne est, elle, bien réelle. Comme pour d'autres productions agricoles, le gouvernement cherche à organiser ce qu'il appelle « l'interprofession », c'est-à-dire à lier le sort des exploitants à celui des négociants. Or, autant les capitalistes de la vigne peuvent s'entendre avec les capitalistes de la bouteille, quand ils ne sont pas confondus, tels les Margnat et autres Damoy, autant les intermédiaires sont les ennemis puissants et haïs des petits vignerons. Vu la faiblesse économique de ces derniers, lier leur sort aux discussions autour d'un tapis vert avec le négoce reviendrait à se jeter dans la gueule du loup.

Les petits viticulteurs n'ont rien à gagner à la politique corporariste que leur propose le gouvernement.

Roland Agret en danger de mort

Dans sa prison de Marseille, Roland Agret en est jeudi 15 avril à son 32e jour de grève de la faim, pour tenter d'arracher la révision de son procès. Le seul témoin de l'accusation lors de son procès en 1973 s'étant rétracté publiquement depuis lors, le moins qu'on puisse dire c'est que cette révision s'impose. En solidarité, sa femme Marie-Josée fait également une grève de la faim.

Pourtant, Lecanuet fait la sourde oreille. La vie de Roland Agret est en danger, mais le ministre se retranche derrière les lenteurs de la procédure. La commission chargée de s'occuper du dossier aboutira à des résultats... peut-être, dans « quelques semaines ».

Devant un pareil cynisme, les initiatives se multiplient pour soutenir Roland Agret et demander la révision de son procès. Un rassemblement a eu lieu samedi 10 avril à Paris devant le ministère de la Justice ; le 15, une délégation conduite par la mère de Roland Agret devait demander audience à l'Elysée, tandis qu'un député socialiste devait poser une question à l'Assemblée sur ce sujet.

Si Lecanuet ne se résoud pas à céder rapidement, c'est d'un assassinat qu'il prend le risque de se rendre responsable !

REVISION DU PROCES DE ROLAND AGRET !

C.G.

Manifestation de soutien à Roland Agret devant le ministère de la Justice, le 10 avril.

LA 2e FETE DE LUTTE OUVRIERE DANS LE PAYS DE MONTBELIARD : UN NOUVEAU SUCCES

Les 10 et 11 avril, la deuxième fête de Lutte Ouvrière à Montbéliard a totalisé, comme l'année dernière, plus de 1.000 entrées. Des expositions sur l'armée, Peugeot, la dictature du prolétariat, la femme, le sport, etc ; des stands un cinéma, un montage audio-visuel ; des artistes, le bal et le restaurant avec son coq au vin ont été vivement appréciés. L'allocution d'un camarade de Peugeot a été chaleureusement applaudie par les nombreux travailleurs venus à cette fête par sympathie pour les révolutionnaires et leurs idées.

La deuxième fête de Lutte Ouvrière dans le pays de Montbéliard est un succès. Et d'ores et déjà nous pouvons dire à tous nos amis et sympathisants : à l'année prochaine !

LUTTE OUVRIERE

dans l'extrême-gauche et dans sa presse

LEGISLATIVES PARTIELLES A TOURS :

Lutte Ouvrière présente la candidature de Daniel Vitry

Pour tenter de récupérer le siège de député qu'il occupait avant de devenir ministre sous Pompidou, le maire de Tours, Royer, a fait démissionner son suppléant. Des élections législatives partielles auront donc lieu, le 9 mai prochain, dans la première circonscription de l'Indre-et-Loire (Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps).

Aux dernières élections législatives, en mars 1973, au cours desquelles Royer avait été élu au premier tour avec 51,2 % des voix, Lutte Ouvrière avait présenté dans cette circonscription la candidature de Daniel Vitry (cheminot sur le réseau Paris-Sud-Ouest), avec comme suppléant Jean-François Momard (instituteur). Ils avaient alors obtenu 2,5 % des suffrages.

Notre organisation, qui a eu pour politique d'être présente, depuis, dans toutes les élections législatives partielles, a décidé de représenter, le 9 mai, les mêmes camarades.

Il y aura peut-être, cependant, dans ces élections, un autre candidat soutenu par des organisations d'extrême-gauche. La Ligue Communiste Révolutionnaire a en effet adressé une proposition de candidature unitaire au PSU et à notre organisation.

Et à l'heure où nous mettons sous presse, la LCR et le PSU envisagent de présenter en commun la candidature de Monique Antoine, militante du MLAC.

Nous ne pensons pas, quant à nous, que dans les circonstances actuelles, une telle « candidature commune de l'extrême-gauche » soit justifiée. Ne serait-ce que parce qu'il est évident que Lutte Ouvrière, la LCR et le PSU, portent une appréciation très différente sur la situation politique actuelle, et en particulier sur la politique qu'il convient de mener par rapport à l'Union de la Gauche. Le PSU ne vient-il pas, par exemple, de répondre aux propositions unitaires de la LCR concernant les prochaines élections municipales, en adressant des propositions de listes communes... aux partis de l'Union de la Gauche.

En outre, la candidature actuellement envisagée par la LCR et le PSU est une candidature en un certain sens apolitique. Royer s'est fait connaître, certes, comme un des plus farouches adversaires de toute libéralisation de la législation sur l'avortement. Lui opposer une militante du MLAC est, de ce point de vue, un geste significatif. Mais cet aspect des choses n'est ni le seul, ni le plus important, que les révolutionnaires devront aborder dans cette campagne. C'est pourquoi, si nous considérons la présence d'une éventuelle candidature venant contester Royer sur ce terrain-là comme quelque chose de positif, nous pensons que les travailleurs révolutionnaires ne doivent pas être absents de cette campagne électorale.

Il nous paraît en effet indispensable que leur voix se fasse entendre, pour dénoncer aussi en Royer le représentant de la majorité réactionnaire qui gouverne le pays, et de la politique ouvertement anti-ouvrière qui est la sienne. Comme il nous paraît également indispensable de dénoncer les illusions que cultivent les partis de l'Union de la Gauche (et ceux qui s'accrochent à leurs basques) sur les possibilités de changer la vie par un bulletin de vote.

Daniel Vitry et Jean-François Momard se donneront pour but, dans cette campagne, d'expliquer que si toute la politique des amis de Royer est d'essayer de faire supporter le poids de la crise aux travailleurs, les Mitterrand et les Marchais n'aspirent finalement, eux aussi, qu'à gérer les intérêts de la grande bourgeoisie. Et que les travailleurs ne doivent compter, pour améliorer leur sort, que sur leurs propres luttes.

SUPPLEMENT AU NUMERO 22 DE

CEUX DU TECHNIQUE

Vient de paraître
prix, 0,20 F

Au sommaire :

— **La fête de Ceux du Technique en images.**
— **Les luttes des collégiens : Bordeaux, Aulnay, Bourges.**

lu avec intérêt...

N° 27 quotidien communiste révolutionnaire 1,50 F

rouge

Espagne :

des prisonniers politiques en danger de mort

Juan Carlos a succédé à Franco, mais la répression n'a pas cessé. Par centaines, les prisonniers politiques croupissent dans les geôles d'Espagne. Le quotidien **Rouge** du 10 avril publie une lettre provenant du pénitencier de Puerto Santa Maria qui porte témoignage sur l'état de Sabino Arana, militant de la LCR-ETA VI (organisation espagnole politique proche de la LCR). Nous publions des extraits de cette lettre. Il faut que la protestation se fasse entendre pour arracher Sabino Arana de sa prison et exiger la libération de tous les prisonniers politiques en Espagne.

« A la fin de l'année passée, Arana a été transféré de Ségovie au pénitencier de Puerto Santa Maria, avec onze camarades. Ce transfert constituait une sanction contre nous pour avoir tenté de reconquérir notre liberté de la seule façon possible sous la dictature : en nous évadant. (...)

A Puerto Santa Maria, il est resté un mois en cellule de rigueur, et c'est pendant ce séjour que sont réapparus les symptômes de sa maladie.

Après avoir fait la grève de la faim et être resté dix jours sans sortir de sa cellule, personne n'allait à la promenade d'un pas alerte ; mais Sabino, lui, pouvait à peine marcher... Au bout de quelques jours, il arrêta même de sortir pour la promenade. (...)

A tous ceux qui lisent ceci, il paraîtra inconcevable qu'on mette en cellule de rigueur un homme qui est incapable de bouger et qui urine du sang ; inconcevable qu'on ne lui accorde aucun soin et qu'on l'oblige à s'esseoir sur le sol : il ne peut rester seize heures debout et le mur est le seul appui dont il dispose dans la cellule avec pour seule compagnie, ainsi qu'il le racontait ensuite, « les rats qui sortent du soupirail et les cafards et les punaises et les geôliers quatre fois par jour ». **(...)**

Pour ceux qui ne croient toujours pas que la vie dans les prisons constitue une mort lente, voici la santé ruinée de Sabino Arana. Puisse au moins la médecine le garder en vie pour que nous puissions compter sur son aide inestimable dans le combat révolutionnaire et pour qu'il assiste au renversement de la dictature, but pour lequel il lutte depuis quinze années, dont les huit dernières en prison.

Liberté pour Sabino Arana. Liberté pour tous les prisonniers politiques.

Ses camarades du pénitencier de Puerto Santa Maria.

Mars 1976.

Libération Mardi 3 février 1976 N° 647

1F50

Pays basque français :

le ratissage de Ponia

Libération du 10-11 avril rapporte la situation en Pays basque français où les hommes de Poniatowski recherchent les responsables et les militants de l'ETA.

La côte basque française est toujours en état de siège. Mardi et mercredi déjà, plusieurs dizaines de réfugiés politiques basques, résidant dans les Pyrénées-Atlantiques avaient été interpellés par la police française qui ratissait systématiquement les villes de Hendaye, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. La plupart d'entre eux étaient relâchés peu après, mais, à la lumière des interrogatoires auxquels ils furent soumis, il apparaissait clairement que ce qui avait servi de prétexte à cette vaste opération, était le soi-disant « enlèvement » de deux policiers espagnols, à Hendaye. Les réfugiés interpellés ont tous été interrogés sur leurs relations présumées avec l'ETA, sur leurs activités en France.

Un commissaire de Bayonne aurait été jusqu'à dire devant les réfugiés interrogés : « ETA est un Etat dans l'Etat, mais nous allons en finir ! ». **Devant l'ampleur du « ratissage » policier, de nombreux réfugiés basques ont préféré disparaître discrètement. Les policiers, qui se promènent dans les rues de Saint-Jean-de-Luz avec des photos à la main, semblent décidés à mettre la main sur ceux qu'ils estiment former le quartier général de l'ETA. Jeudi déjà, treize assignations à résidence à l'île d'Yeu ont été prononcées : trois d'entre eux ont déjà été transférés dans l'île, on leur a fait savoir qu'ils seront expulsés de France dans un délai de deux ans. Hier, un second groupe de quarante réfugiés ont également été assignés à résidence dans les villes où ils résident actuellement avec obligation de se présenter deux fois par semaine au commissariat. Enfin, un commissaire de police de Bayonne aurait laissé entendre devant les micros de Radio Monte-Carlo, qu'un décret gouvernemental permettant l'assignation à résidence d'une centaine de personnes, va être pris incessamment.**

P.B.

dans sept semaines

la fête de Lutte Ouvrière

Dans quelques semaines, vous viendrez nombreux à la fête de LUTTE OUVRIERE à Mériel - Villiers-Adam, dans le Val-d'Oise.

Déjà des artistes de tous genres, chanteurs, troupes de théâtre, troupes de danse, des orchestres de jazz, des orchestres pop, des fanfares, nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient participer à notre fête.

Nous les remercions et nous renouvelons notre appel auprès de tous les artistes qui sympathisent avec les idées et le combat des révolutionnaires. Ils trouveront à notre fête un public vaste et chaleureux.

Nous présenterons chaque semaine des groupes, troupes, artistes, professionnels ou amateurs, qui viendront animer notre fête.

VOUS LES RETROUVEREZ A LA PENTECOTE...

● l'abominable chaos jazz-band

Un orchestre comme beaucoup d'autres, mais qu'on a pu entendre et apprécier à la fête de Ceux du Technique. Avis donc aux amateurs de jazz New-Orleans, ils seront aussi à la fête de Lutte Ouvrière, qu'ils contribueront à animer à leur façon « abominable ».

Voici comme ils se présentent eux-mêmes :

« On est un groupe de quartier rayonnant sur les 18e, 19e et 20e arrondissements.

— Depuis quand existez-vous ?

— En 1968, comme tu sais, il s'est passé quelque chose. Il y avait des pianos dans les amphis... On a essayé de faire quelque chose. On était deux en 1970.

On s'est séparé, on a cherché du monde ; on a duré longtemps à quatre, entre copains de boulot, étudiants en médecine. Puis le guitariste est parti au service. Alors au café, on a rencontré une tête connue...

— Au flipper, on avait vu qu'il avait du rythme ! Il faisait de la musique aussi. Alors on a fait ensemble.

— Maintenant on est huit : une clarinette, deux saxos, une trompinette, deux banjos, une guitare électrique (sauf en cas de grève de l'EDF), une guitare basse, une planche à laver, un tuba, et deux kazoos. On cherche encore un trombone à coulisse.

— Notre style, c'est le jazz traditionnel, Nouvelle-Orleans, ni dixie ni swing, mais quelquefois c'est la fanfare... On répète dans la cave d'un négociant en vins et spiritueux ; de là vient notre nom. Tous les jeudis soirs on répète.

— On fait du jazz parce qu'on aime, et on se retrouve pour ça.

— Il n'y a pas de chef. On est un groupe autogéré et ça s'entend.

— Le public ?

— Il ne nous gêne pas trop, mais on ne veut pas l'entendre, sauf quand il applaudit. On joue un peu pour tout le monde. Vendredi, on jouait pour le personnel d'un hôpital, un tonus ça s'appelle ; samedi, on jouait dans un temple protestant, et aujourd'hui dimanche à Ceux du Technique. Les seuls pour qui on ne jouera pas, ou tout au moins pas gratuitement, c'est pour Guy Lux et la majorité UDR et compagnie, sauf s'ils passaient dans l'opposition !

● le mime Duval

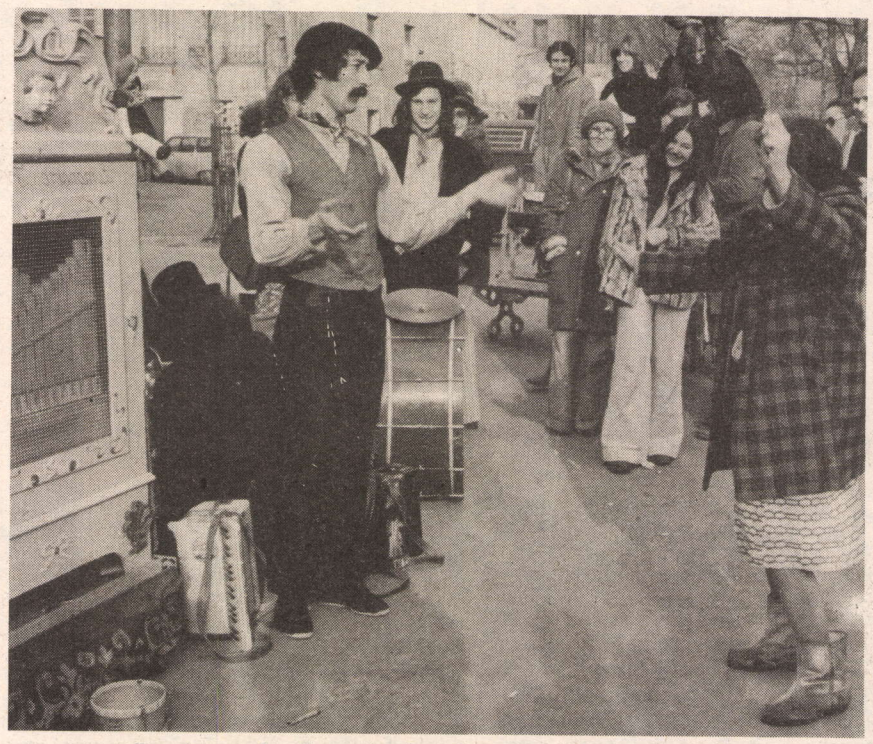

Le mime Duval sera le dimanche 6 juin, à la fête. Il passera au petit théâtre, et animera les allées comme il l'avait déjà fait pour notre grand plaisir. Il évoque pour nous la conception qu'il a de son art :

« Voilà dix ans que j'essaie de trouver un univers qui corresponde à ma nature, à mes options politiques. Au départ, j'ai hésité pas mal. J'étais dans le « show business » ; j'en suis sorti, écœuré.

Depuis trois ans, j'ai découvert l'univers de la rue.

Je gagne ma vie « à la manche », **dans les fêtes officielles, et je travaille beaucoup dans les rues piétonnes.**

Je m'exprime librement, sans contrainte, ni patron, ni horaire. Et j'ai le sentiment que je suis privilégié par rapport à ceux qui voudraient changer leur existence ; et je leur donnerai toujours un coup de main. Je suis issu d'une famille très modeste et je me sens proche des gens simples. Bien que je me serve de la technique visuelle, je n'ai pas de technique de pantomine ; je ne veux pas seulement dire quelque chose mais aussi donner une fête pour sortir les gens du quotidien.

Je voudrais que la rue ne reste pas du macadam, mais qu'elle ait une âme ; je voudrais faire pousser des fleurs sur le macadam.

Mon espoir c'est de déranger : déranger les habitudes du spectacle, déranger les habitudes des gens qui passent, les sortir un moment de leur itinéraire quotidien, qui est vraiment trop quotidien. Ils ne prennent pas le temps de lever le nez en l'air, de regarder ceux qui marchent autour d'eux, les gens. Alors, avec moi, ils disent :

« Tiens, qu'est-ce qu'il se passe ici ? »

Ils restent et puis quelquefois, alors qu'ils étaient tous des anonymes, ils repartent discutant ou allant prendre le coup au bistrot. Et moi, j'ai réussi à ce que des gens qui s'ignoraient, communiquent.

Nous, les gens de la rue, on ne veut pas « faire du spectacle » ; **on vient rencontrer les gens. Seulement, ce n'est pas entièrement acquis de travailler dans la rue ; quelquefois, les flics nous créent des ennuis...**

Alors, nous nous sommes regroupés dans une association : l'Association des Amuseurs Publics. On veut, à nouveau, la liberté de s'exprimer dans la rue. »

lu avec intérêt... lu avec intérêt... lu avec intérêt

inprecor

N° 44 - 19 FEVRIER 1976

Sommaire

Vingt ans de lutte des Tatars de Crimée

Dans le numéro 44 du 19 février, la revue **Inprecor** évoque l'affaire Djemilev, ce militant soviétique poursuivi, emprisonné, déporté depuis dix ans par les autorités soviétiques parce qu'il défend les droits du peuple tatar.

Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles en URSS des populations entières, dont les Tatars de Crimée, ont été déportées au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, **Inprecor** retrace l'évolution de la situation du peuple tatar et ses luttes depuis 1956.

— Dès 1956, après des mois d'attente à Moscou, une délégation est enfin reçue par Khrouchtchev qui lui promet de faire examiner la question par le CC. On peut considérer dès lors le mouvement comme un mouvement de masse organisé.

— En 1957, une lettre signée par 14.000 Tatars est adressée au CC du PCUS, des dizaines de milliers de lettres individuelles sont par ailleurs envoyées à tous les organes de l'Etat.

— 1958, lettres et télégrammes sont toujours aussi nombreux. Mikoyan reçoit les représentants du peuple tatar et leur promet de présenter le dossier à Khrouchtchev. Au cours de cette entrevue, les délégués lui ont remis une lettre signée par 16.000 personnes. Courant août, une autre lettre signée par 12.000 Tatars est envoyée au CC. La réaction des bureaucrates ne se fait pas attendre : la répression s'abat en priorité sur les délégués membres du PCUS qui en sont exclus et même privés de leur emploi.

— 1959, la répression n'a pas affaibli le mouvement, une nouvelle demande signée par 10.000 Tatars est remise aux autorités.

— 1961, une nouvelle adresse signée par 18.000 Tatars est envoyée au CC. Quelques mois plus tard, une délégation venue remettre une lettre signée par 8.000 personnes, à la Commission préparatoire du XXIIe congrès du PCUS, est expulsée de Moscou, manu militari.

— 1964 (octobre), la chute de Krouchtchev est pour les Tatars l'occasion de relancer la lutte. Pendant plus de seize mois, une délégation envoyée à Moscou se rend à toutes les audiences des plus hautes instances du Parti et de l'Etat. Au cours de cette période, plus de 24 tonnes de lettres et de documents appuyés par plus de 100.000 signatures — sans compter des centaines de milliers de lettres individuelles — ont été remis aux autorités.

— 1967, la nation tatare est réhabilitée **par un décret du Soviet suprême mais est « priée » par ce dernier de ne pas quitter ses lieux de résidence. Ce qui n'empêchera pas certains Tatars de tenter, malgré la répression, un retour sauvage dans leur pays.**

— 1968 voit une délégation de plus de 800 Tatars expulsée de Moscou avec une brutalité inouïe (mars). En avril, à Tchirtchik (Asie centrale), un grand rassemblement organisé à l'occasion de l'anniversaire de Lénine est dispersé avec brutalité. Cette année 1968 voit la jonction à cette lutte d'une partie de l'opposition soviétique. Le soutien à la lutte des Tatars est l'expression de la partie la plus avancée de l'opposition, essentiellement de son aile progressiste. Plusieurs de ses membres le paieront très cher ; non seulement le général Grigorenko mais aussi un jeune moscovite, Ilya Gabaï, qui sera jugé en compagnie de Djemilev et condamné à trois ans d'internement.

Aujourd'hui, le KGB s'acharne sur les militants les plus actifs du mouvement dont Djemilev qui est peut-être mort **à l'heure qu'il est, à la suite d'une grève de la faim de plus de sept mois.**

Lutte de classe

MENSUEL
TROTSKYSTE
EDITE
PAR
LUTTE
OUVRIERE

PRIX : 5 F

Au sommaire du numéro 35 :

— **Les Etats-Unis et les partis communistes européens : la détente en question ?**

— **Liban : la Syrie aux côtés de la Phalange pour maintenir l'ordre.**

— **La crise de succession en Chine.**

— **« International Socialist » et le Portugal.**

Pour se le procurer s'adresser aux militants de Lutte Ouvrière ou écrire au journal.

ESPAGNE :

AU PAYS BASQUE LA REPRESSION S'ACCENTUE

Trois des militants de l'ETA arrêtés par la police franquiste : José Agustin Achega Aguirre, Jose Ignacio Egana Aristi et Jose Aldalur Arocena. (Ph. AFP)

Plus d'une semaine après l'exécution par un commando de l'ETA d'un industriel basque, A. Berazadi, pris en otage, la situation reste très tendue au Pays basque espagnol.

En quelques jours, près d'une centaine de militants de l'ETA — ou supposés tels —, peut-être plus, ont été arrêtés au cours de véritables rafles. Le 14 avril, la presse espagnole avait reçu l'ordre de ne diffuser aucune information concernant les opérations policières dans cette région. Quant aux fêtes de l'Aberri Eguna (la fête nationale basque, qui doit se dérouler le 18 avril), elles ont été interdites, ainsi que toute manifestation. Et elles risquent de donner lieu à de violentes interventions de la police si, comme prévu, l'ETA et diverses organisations d'extrême-gauche maintiennent leurs manifestations.

Juan Carlos, au lendemain de son accession au trône, avait espéré par quelques mesures symboliques (un peu plus d'autonomie fiscale des provinces, reconnaissance des langues basque, catalane et galicienne) rétablir le calme social et politique dans cette région d'Espagne. Mais l'attitude apparemment conciliante du pouvoir vis-à-vis de la population basque n'a pas duré longtemps. Car, pour lui, il n'était pas question, au Pays basque plus que dans toute l'Espagne, de céder aux revendications ouvrières, de libérer tous les prisonniers politiques, d'accorder les droits démocratiques élémentaires. Et c'est par la répression que le gouvernement a réagi face à l'agitation renaissante. Les événements de Vitoria, l'assassinat à Basauri d'un manifestant, le ratissage de toute la région lors de l'évasion de la prison de Ségovie d'une trentaine de prisonniers politiques en majorité membres de l'ETA (la plupart ont été repris), toute cette violence du pouvoir a ranimé la haine de la population basque pour le régime actuel, pour la dictature toujours en place.

Une dictature qui arrête et condamne, emprisonne et torture. Une dictature qui, à l'échelle du pays, a procédé — selon les estimations de femmes de prisonniers — à plus d'arrestations qu'il n'y en avait eu dans les trois premiers mois de 1975.

Henriette MAUTHEY.

ITALIE :

QUAND LA CLASSE POLITIQUE SE DÉBAT POUR NE PAS CHOISIR

Alors que la crise politique et économique semble n'avoir jamais été telle en Italie, le Parlement aura au moins adopté un projet de loi en une durée record. Avec plus des deux tiers des voix, une loi vient d'être adoptée, qui réduit de 68 jours à 45 jours le délai obligatoire entre la convocation des Chambres et les élections. Le premier effet de cette loi sera de permettre de reculer de quelques jours l'heure des choix décisifs. En effet la dissolution du Parlement devait intervenir le 19 avril au plus tard pour permettre l'organisation d'élections anticipées avant l'été. Maintenant, les dirigeants politiques italiens ont au moins jusqu'à la fin du mois...

Attendre : c'est bien la seule chose, d'ailleurs, sur laquelle les états-majors politiques soient encore capables de tomber d'accord.

Le PCI multiplie les prises de position en faveur de la continuation de la législature actuelle. Des élections législatives anticipées auraient pourtant toutes chances de se traduire, pour le PCI, par un fort gain en sièges, correspondant à l'audience accrue dont il dispose dans le pays et que les élections régionales du 15 juin 1975 ont permis de mesurer. Mais le parti de Berlinguer veut se montrer responsable jusqu'au bout : il ne veut pas apparaître comme la cause de la crise politique.

Au contraire, il propose à la Démocratie-Chrétienne de s'entendre pour qu'elle accepte le soutien du PCI. C'est ainsi qu'Enrico Berlinguer propose un contrat de fin de législature, comprenant un programme de mesures d'urgence contre la crise économique, que le PCI s'engage à soutenir, du dehors...

Mais c'est la Démocratie-Chrétienne qui, elle, semble devenue ingouvernable. Le déclenchement de la crise découle de son attitude dans le vote de la loi sur l'avortement. Alors que le PCI et la Démocratie - Chrétienne, en commission, s'étaient mis d'accord sur un projet de loi très restrictif, n'autorisant l'avortement que dans les cas de viol et d'inceste, voilà que les députés démocrates-chrétiens ont finalement voté en bloc contre le projet de loi, aux côtés de ceux de la droite néo-fasciste !

Ce vote a fait voler en éclats le difficile compromis entre la Démocratie-Chrétienne et les partis du centre-gauche, compromis qui avait permis il y a un mois de reconduire le gouvernement d'Aldo Moro.

Dans les milieux dirigeants de la bourgeoisie, on commence à parler de « l'irresponsabilité » de la classe politique et de la Démocratie-Chrétienne en particulier. Car c'est pour des raisons de parti, des raisons électorales que les dirigeants de la Démocratie-Chrétienne ont contribué à redéclencher la crise politique, à un moment où la situation économique du pays s'aggrave, où chaque incertitude politique accentue encore un peu la fuite des capitaux et la chute de la lire, et où la bourgeoisie souhaiterait que le gouvernement se montre capable de prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires.

Sans doute, l'Italie a déjà connu bien des crises sur le plan parlementaire. Jusqu'ici, la bourgeoisie s'est fait une raison, faute d'autre solution. Mais c'est l'évolution de la crise économique, plus grave en Italie que dans la plupart des autres pays d'Europe, qui risque d'être décisive. Cette crise économique risque de pousser la bourgeoisie à un choix politique destiné à désamorcer le mécontentement de la classe ouvrière, mais qui du même coup permettrait momentanément de surmonter la crise parlementaire : un gouvernement d'union nationale avec la participation du Parti Communiste.

La bourgeoisie italienne a-t-elle fait ce choix ? Rien ne permet encore de le dire. Mais le choix de recourir à des élections anticipées, impliquant un important renforcement parlementaire du PCI, reviendrait en tout cas à s'orienter dans cette direction et signifierait que la bourgeoisie italienne envisage très concrètement une telle solution.

André FRYS.

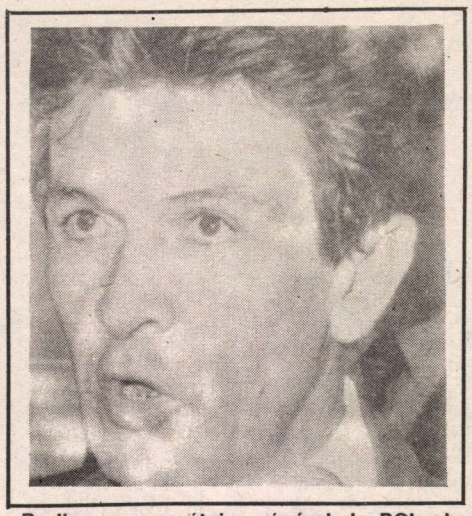

Berlinguer, secrétaire général du PCI, obtiendra-t-il un jour un portefeuille ministériel ? (Ph. UPI)

LIBERTÉ POUR CUENTAS ET CUADROS !

Antonio Garcia, président de la Ligue Espagnole des Droits de l'Homme, et Yves Deschezelles, avocat à la Cour de Paris, ont tenu une conférence de presse le vendredi 9 avril.

Ils reviennent du Pérou, où ils sont allés du 26 mars au 2 avril enquêter sur les conditions dans lesquelles ont été arrêtés Hernan Cuentas et Victor Cuadros, dirigeants de la Fédération des mineurs du Pérou, ainsi que leurs avocats.

Les deux avocats ont rappelé les conditions misérables dans lesquelles vivent les travailleurs péruviens et le chômage qui sévit au Pérou. Ils ont aussi brossé un tableau du régime dictatorial péruvien. Le ministère de la Justice est supprimé, ce sont le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre qui exercent ses fonctions. Tous les directeurs de journaux ont été révoqués et remplacés par des fidèles des militaires. Un des principaux journaux a maintenant à sa tête le frère du ministre de l'Intérieur.

Mais malgré la dictature, les travailleurs se battent, et en particulier les mineurs. C'est pourquoi le régime a fait arrêter Cuentas et Cuadros et les a séquestrés dans la colonie pénitentiaire d'El Sepa, à 1.200 km de Lima, en forêt amazonienne, où il est impossible de les voir. Le dirigeant du Syndicat du plastique et son avocat sont également en prison, arrêtés comme « **responsables intellectuels des grèves** ».

A la suite de la démarche des deux avocats, Cuentas et Cuadros ont été transférés dans un hôpital militaire de Lima, dans un état grave, après leur grève de la faim entamée le 21 février.

Le Comité pour la libération des dirigeants de la Fédération des mineurs du Pérou et de leurs avocats prévoit un meeting le 15 avril, à la Mutualité, à Paris, pour réclamer la libération des emprisonnés.

Nous demandons à tous nos lecteurs de participer, le plus nombreux possible, aux diverses initiatives prises en faveur de la libération de Cuentas et Cuadros.

dossier LOGEMENT

LA CRISE DU LOGEMENT

UN MAL INEVITABLE DANS LA SOCIETE CAPITALISTE

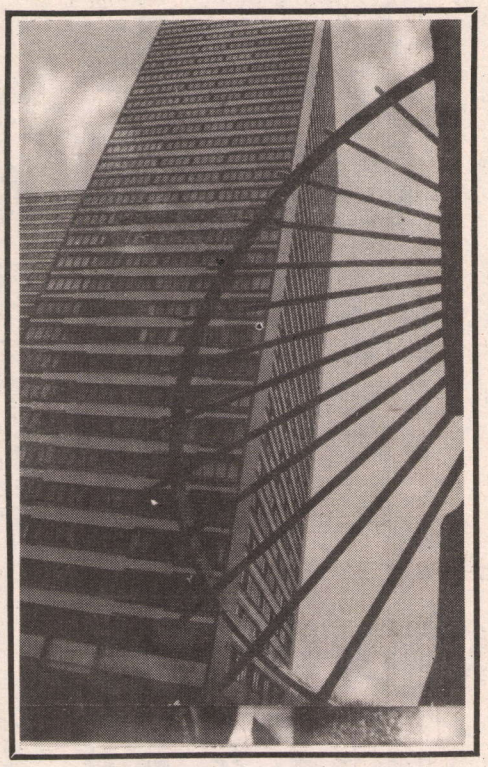

Des millions de logements ne correspondant pas aux normes « minima » de confort, des centaines de milliers d'autres officiellement qualifiés d'insalubres, des millions de travailleurs vivant dans des « cages à lapins » où les nuisances se développent, des milliers et des milliers de familles expulsées... et aussi les bidonvilles, les cités de transit, les logements surpeuplés, les loyers qui grimpent, les charges qui grimpent encore plus vite : la crise du logement prend mille et un aspects.

Cette crise du logement, ressentie avec acuité par tous ceux qui la vivent (tant il est vrai que le logement est un besoin fondamental), est une crise permanente. Elle n'a rien d'exceptionnel. Elle n'est pas liée, ou si peu, à la conjoncture économique. Elle est une donnée fondamentale de la société capitaliste. Elle est, selon l'expression d'Engels, qui écrivait au XIX^e siècle, « pour les travailleurs et une partie de la petite bourgeoisie dans nos grandes villes modernes... un des innombrables maux... qui résultent du mode de production capitaliste ».

La société capitaliste n'a jamais été capable de loger correctement les prolétaires. Le développement même de l'industrie s'est traduit par une aggravation des conditions d'habitation des travailleurs, par suite du brusque afflux de la population dans les grandes villes, de l'énorme augmentation des loyers qui s'en est suivie, de l'entassement des locataires, de l'impossibilité même de se loger.

Et la situation, tout en se modifiant par suite des progrès techniques, des pressions politiques de la classe ouvrière... et des pressions économiques exigeant que la main-d'œuvre puisse être logée près des centres de production, n'est pas fondamentalement différente.

Car, s'il est vrai que les ouvriers doivent être logés dans les grandes villes, ou à proximité, sous peine de désorganisation de la production, il est tout aussi vrai que le capitalisme a été incapable de les loger correctement. Là se révèle une des innombrables contradictions du mode de production capitaliste : il faut bien loger les travailleurs à proximité des lieux de production, mais le logement est également une marchandise qui reste soumise aux lois fondamentales du marché. Et une marchandise qui n'est pas à la portée des travailleurs. Les éléments qui entrent dans le prix de revient de cette marchandise (le prix des terrains, le prix des matériaux de construction, le taux de profit escompté, le jeu de l'offre et de la demande) ne sont pas et ne peuvent pas être planifiés.

Alors, les gouvernements, de droite ou de gauche, ont beau depuis des décennies répéter qu'ils vont s'attaquer à la crise du logement, rien n'y fait. Les classes les plus pauvres de la société sont toujours mal logées. Et ceux qui sont les moins mal lotis ne sont pas à l'abri des difficultés, des augmentations insupportables, des aléas de la conjoncture.

Et comment serait-il possible d'assurer à tous le droit à un logement décent, alors que la société est incapable d'assurer même le droit à une vie décente ? Comment stabiliser le marché du logement, alors qu'il n'est pas possible de maîtriser les problèmes économiques ?

Satisfaire les besoins en logements de la population est hors de portée de la société capitaliste.

La crise du logement ne pourra être résolue que dans une société où le logement ne serait plus une marchandise — une marchandise dont le prix est de surcroît grevé par la spéculation foncière — mais un besoin pris en charge par la société. Autrement dit, dans une société capitaliste. Elle ne disparaîtra définien fonction des besoins, d'établir un plan d'urbanisme rationnel et d'en finir avec la spéculation foncière.

La crise du logement fait intégralement partie de la crise permanente de la société capitalise. Elle ne disparaîtra définitivement qu'avec elle. Et la classe ouvrière ne peut s'attendre même à de simples améliorations qu'à condition de maintenir une pression constante sur les pouvoirs publics et sur les propriétaires de logements.

Notre prochain dossier :

L'URBANISME

— Pourquoi les villes modernes sont-elles monstrueuses ?

— Où en est l'urbanisme aujourd'hui ?

— Que sera la ville de demain ?

En France les gouvernements perpétuent la crise du logement

A défaut de maîtriser le marché du logement, les gouvernements qui se sont succédé en France ont, depuis des décennies, tenté d'intervenir en instituant le contrôle des loyers.

Au 19^e siècle, l'intervention dans le domaine du logement social restait l'apanage des patrons qui, aux abords de leurs entreprises, construisaient des logements pour leurs ouvriers. Ces logements n'ont d'ailleurs pas tous disparu, les fameuses courées du Nord en sont un exemple. La première intervention de l'Etat date de 1914. A cette époque, il institue le moratoire des loyers durant la période de la guerre, pour les soldats. 80 % des locataires dans les grandes villes bénéficient de cette mesure, qui les dispense de payer un loyer. La guerre finie, une série de mesures dispense les chômeurs, les démobilisés, les invalides, les personnes déplacées, pratiquement de payer un loyer. Cette politique, qui vise à éviter les revendications salariales des travailleurs, a pour conséquence d'accroître encore la crise du logement qui s'est développée durant le 19^e siècle, avec l'explosion industrielle. Puisque le marché de la construction reste libre, les capitalistes hésitent à investir dans la construction, sauf celle de luxe, par crainte de ne pas rentabiliser leurs capitaux. Quant aux propriétaires, qui estiment que la location de leurs logements ne leur rapporte pas, ils laissent les immeubles locatifs sans entretien. Durant cette période, non seulement le parc immobilier ne se développe que très insuffisamment en regard des besoins, mais encore les logements existants se dégradent rapidement. La situation est telle que, dès 1926, l'Etat prend en charge la construction de logements sociaux sous forme de HBM (habitations à bon marché).

A plusieurs reprises les gouvernements, pressés par les propriétaires et les constructeurs, tenteront de desserrer le contrôle des loyers. Mais à chaque fois la situation économique et ses répercussions sociales l'en empêchent. Ce fut le cas en 1929., puis en 1935, puis enfin en 1939 avec les débuts de la Deuxième Guerre mondiale.

Au sortir de la guerre, la situation du logement n'a fait qu'empirer. Aux problèmes antérieurs s'ajoute celui des destructions de la guerre. L'Etat essaie d'y remédier en bloquant les loyers des logements construits avant 1948 et en fournissant des garanties pour les locataires qui y vivent (loi de 1948).

Par ailleurs, le gouvernement d'alors institue, à côté de ce secteur contrôlé, un secteur libre soumis aux lois du marché, en espérant par ce biais attirer les capitaux. Ils les attirent en effet, lentement au départ mais le mouvement s'accélère rapidement, car la situation de crise a créé dans ce domaine un champ ouvert à la spéculation. Depuis, la politique des gouvernements successifs a constamment visé à réduire la réglementation et à réintégrer le logement dans le marché libre. Actuellement, il reste 1 million 600.000 logements qui sont soumis à la loi de 1948, auxquels s'ajoute le secteur des logements sociaux. Périodiquement, une nouvelle catégorie de vieux logements est libérée. Quant au secteur du logment social, les tarifs qui y sont pratiqués augmentent de plus en plus. D'autant plus vite que, dans ce domaine, l'aide de l'Etat a tendance au fil des années à s'amoindrir

Oscillant perpétuellement entre la politique d'intervention dans le domaine des logements, politique qui vise à différer les revendications salariales, et une politique qui vise à satisfaire les capitalistes de l'immobilier, les gouvernements bourgeois perpétuent la crise du logement.

dossier LOGEMENT

LE LOGEMENT : UNE MARCHAND CHERE ET ENCORE RARE

DES DÉCENNIES DE RETARD

« La situation dans le logement ancien est inacceptable » **écrit un haut fonctionnaire dans un rapport officiel qui date de 1975 consacré à l'amélioration de l'habitat ancien.**

A cet égard, les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur les 17 millions de résidences principales recensées actuellement en France (on compte par ailleurs 3 millions de résidences secondaires), 10 millions, soit près de 60 %, sont de type dit « ancien », c'est-à-dire construites avant 1948.

Et, bien entendu, c'est dans ces logements que le pourcentage d'inconfort est le plus grand : 4,3 millions de logements sont actuellement sans eau ou avec eau sur l'évier seulement, et près de deux autres millions n'ont pas les installations sanitaires « complètes » (eau + WC + douche ou baignoire). Au total, 39 % des logements français, neufs et anciens confondus, hébergeant 16 millions de personnes, sont considérés comme inconfortables. Et encore, il faut préciser que ce taux serait encore plus élevé si les normes officielles servant à définir le confort y incluaient le chauffage central, ce qu'elles se gardent bien de faire.

QUELQUES CHIFFRES

Pour 4 millions de jeunes travailleurs, il y a 50.000 places de foyers et 100.000 demandes refusées chaque année.

Pour 1,8 million de travailleurs immigrés, il y a 160.000 lits en foyer et 40.000 logements familiaux à la SONACOTRA.

En France, on compte 3,4 millions de personnes seules de plus de 25 ans : aucun studio n'est construit en HLM.

Il y a 6 millions de personnes âgées (de plus de 65 ans) dont 2 millions gagnent 400 francs par mois. Or, entre 1968 et 1973, seulement 18.000 logements leur étant destinés ont été construits, et 25.000 seulement bénéficient de l'aide au logement.

Pour 4 millions d'inadaptés sociaux, seules 17.000 places existent en centres d'hébergements spécialisés.

le loyer : un quart et plus du salaire

La réalité en est bien loin. Même le rapporteur sur le budget 1975 du logement, M. Ligot, pourtant député de la majorité, reconnaissait que la part du logement représentait une charge de 22 % dans les dépenses d'un ménage, En fait, c'est encore bien plus que les huit millions de locataires doivent consacrer pour se procurer un toit. Car, mis à part les quelque 1,6 million d'appartements encore soumis à la loi de 1948, qui restent à des prix accessibles, la majorité des travailleurs doit en passer par la volonté des promoteurs et des sociétés immobilières qui leur imposent des loyers libres.

Ainsi *France-Soir* du 25 janvier 1976 proposait : à Paris à République, des studios tout confort pour 818 F, charges comprises. A Convention, un 2 pièces, cuisine, bains, pour 1.000 francs, charges non comprises. Dans le 19e, un simple F2 tout confort pour 1.070 F, charges comprises. Et la province n'est pas en reste. Un appartement neuf de 80 m2, sans les charges, varie de 500 F à 600 F à Amiens, une des villes les moins chères, et atteint 1 000 F, voire 1.200 F à Nancy. Les locations dans les immeubles anciens n'étant que de 20 à 30 % moins chères.

Et encore, le tarif de ces locations ne cesse de croître. Basés le plus souvent sur l'indice de l'INSEE de la construction, les loyers se sont enflés entre 1974 et 1975 de 17 à 22 %.

Et il en est de même pour les logements à prix soi-disant réglementé, comme les HLM. Car si les loyers ne peuvent y subir des majorations excédant 10 % par semestre, ce maximum dans bien des cas est devenu la règle. Ainsi en moyenne, un F3 de 90 M2 dans la région parisienne se loue 403 F sans les charges. C'est-à-dire en fait au moins 650 F. Pour un F5 à Grigny-la-Grande-Borne il faut compter mensuellement 1.000 F, voire 1.300 F. Comment dès lors s'étonner que 30 % des loyers dans cette cité restent impayés et que 450 logements soient inoccupés.

D'autant qu'au prix déjà exorbitant des loyers il faut ajouter le poids continuellement accru des charges (qui dans bien des cas fait doubler le montant de la quittance), le montant de la taxe d'habitation (équivalent à deux ou trois loyers par an) et les frais d'assurance obligatoire. Sans compter que les travailleurs doivent faire face à des dépenses de plus en plus lourdes de transport, étant contraints par la spéculation immobilière à une déportation de plus en plus lointaine des centres urbains.

Et, face à cette situation, l'allocation-logement n'est qu'un palliatif qui ne résoud pas, il s'en faut de beaucoup, le problème du logement pour les travailleurs.

Le résultat en est que 6 millions de familles sont dans l'incapacité (et aujourd'hui plus que jamais) de se loger décemment. Parfois même de se procurer seulement un toit, comme c'est le cas en particulier de nombreux retraités. Cela, tandis que 1,6 million d'appartements restent inoccupés parce que hors de prix.

les charges : un second loyer

Elles représentent fréquemment une dépense équivalente à 50 % sinon 100 % et plus du montant du loyer, qui chaque mois viennent s'ajouter sur la quittance. En fait, derrière l'expression de « charges locatives », les propriétaires et les sociétés immobilières tendent de plus en plus à faire payer aux locataires les frais d'entretien des immeubles, frais qui en principe leur incombent, ainsi que le définit (très vaguement il est vrai) l'article 38 de la loi du 1er septembre 1948. Ainsi en est-il de la plupart des grands travaux : réfection de chaudière centrale, remplacement d'ascenseur, peintures, etc. D'autre part, comme ils ne sont pas tenus de faire figurer le décompte détaillé des charges sur la quittance, il leur est possible d'escroquer purement et simplement les locataires.

les locataires d'Aulnay 3000 se mobilisent contre l'augmentation des charges

Aulnay 3000 est une cité de la banlieue parisienne qui regroupe 3 000 logements appartenant au Logement Français, société qui dépend directement de l'Union des Assurances de Paris (UAP), puisque cette dernière possède de 60 à 70 % des actions.

LO : Qu'est-ce qui a provoqué la colère des locataires ?

En six ans, les charges ont augmenté de 280 %. Elles sont passées de 90 à 350 F pour un F3.

LO : Comment est-ce possible ?

Le Logement Français ne gère pas lui-même les charges. Il les sous-traite à des compagnies spécialisées. Dans ces conditions, il nous est impossible de voir les factures réelles. En fait, les factures existent, mais elles sont faites pour justifier les prix.

LO : Comment vous êtes-vous organisés ?

C'est parti de trois blocs. Des assemblées générales ont eu lieu et les locataires sont venus nombreux. Fin février, dès l'annonce de l'augmentation des charges, on a décidé de bloquer l'ensemble des provisions pour charge. On ne paye que le loyer. Depuis, deux autres blocs nous ont rejoints, ce qui fait cinq sur les septs que comptent les « 3000 ». Actuellement 250 personnes suivent le mouvement. Dans chaque bloc, il y a des responsables élus en assemblée générale, qui sont révocables. Des permanences sont tenues dans chaque bloc, soit tous les soirs, soit tous les deux soirs. Le Comité de coordination regroupe 35 personnes. Nous nous fixons pour objectif de rallier 500 personnes au mouvement dans un délai de trois mois.

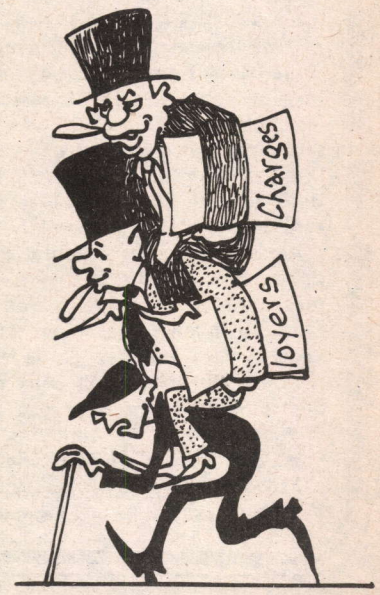

HLM : UNE PART DE PLUS EN PLUS RÉDUITE

Les HLM locatives représentent la forme la plus ancienne d'aide de l'Etat à la construction de logements. Les premières lois régissant ce secteur datent de la fin du XIX[e] siècle, le vocable « habitation à loyer modéré » ayant remplacé en 1950 la dénomination « habitation à bon marché ».

Pour des millions de travailleurs, la seule et unique perspective d'accéder à un logement possédant un minimum de confort et de superficie a été et reste la HLM. Où en est-on de ce point de vue ?

Entre 1945 et 1974, on a construit 1.861.000 HLM, dont 1.038.000 au cours des années 1966-1974.

Pourtant, ces dernières années, alors que l'ensemble de la construction neuve connaissait une croissance sensible, le nombre de HLM construites a stagné, quand il n'a pas carrément diminué dans certaines régions.

Sur les 426.961 logements neufs construits en 1969, 116.784 étaient des HLM. En 1974, pour un total de 500.500, le nombre de HLM était de 117.800, soit un résultat comparable à celui de 1969.

Alors, on est loin du compte. Et de plus, la statistique ne doit pas cacher le fait qu'une HLM construite il y a vingt ou trente ans a déjà perdu une partie considérable de son confort et que certaines d'entre elles constituent de nouveaux taudis.

Comment obtenir un logement social

Il faut d'abord établir un dossier, en s'adressant soit :

— au CIL (Comité Interprofessionnel de Logement) ;
— à un office d'HLM ;
— à la mairie du domicile ;
— et pour les fonctionnaires, à la préfecture ou au ministère dont dépend l'intéressé.

Lorsqu'on a répondu aux multiples questions du formulaire d'une demande en logement et fourni les nombreuses pièces justificatives, tout n'est pas dit, — loin de là. Il faut passer devant une commission d'attribution composée de six membres dont quatre désignés par le préfet, ce qui permet aux pouvoirs publics d'être majoritaires.

Ensuite, l'OPHLM (Office Public d'HLM) procède à une enquête sur le demandeur, en ce qui concerne notamment sa moralité, pour savoir s'il est bon payeur et de quelle façon il a entretenu son ancien logement. Ce qui l'intéresse particulièrement ce sont les ressources du candidat.

A cet égard une évolution s'est produite ces derniers temps. En effet, si l'accès au logement social était d'abord réservé aux personnes les plus pauvres et dont les ressources ne dépassaient pas un certain plafond, établi par le ministère, maintenant, en raison de l'augmentation constante du prix du loyer, on tient surtout compte d'un plancher minimum de ressources.

Par exemple, une famille ne pourra pas bénéficier d'un logement social (un F4) si ses ressources n'atteignent pas le plancher de 2 500 F mensuel. Les Offices d'ailleurs pour éviter que leurs logements soient inoccupés proposent — comme à Saint-Denis — chaque appartement en même temps à trois ou quatre familles pour être bien sûr qu'au moins une l'acceptera.

Alors pour arriver à être logé dans un logement décent et sans passer par les organismes privés, il faut montrer patte blanche. Beaucoup de candidats d'ailleurs n'y arrivent pas puisque les OPHLM ne parviennent à satisfaire qu'une demande sur huit et qu'il y avait pour la seule région parisienne en 1975, 70 838 demandes en attente. Prioritaires ou pas, il faut attendre parfois plusieurs années à moins d'obtenir un coup de pouce du sacro-saint piston...

Stains (région parisienne) : des loyers trop chers pour le budget des travailleurs

Au clos de Saint-Lazare, sur près de 2 700 logements que compte la cité, près de 20 % des locataires ont des retards de paiement.

Pour une famille nombreuse qui a un cinq pièces, le loyer varie entre 920 F et 1 350 F selon les charges. Pour la plupart des familles les allocations familiales servent à payer le loyer. Pour vivre il ne reste donc plus que la paye du mari. Autant dire qu'il ne faut pas qu'il y ait du chômage ou la moindre maladie, car alors on commence par ne pas payer un loyer puis deux... Ensuite en s'enfonce, ce sont alors les risques d'expulsion et les saisies qui commencent.

Dans ces conditions beaucoup de familles en arrivent même à regretter leurs anciens taudis, « certes on était à l'étroit, *disent-ils,* mais on pouvait manger. » *C'est pourquoi nombreux sont les locataires du Clos Saint-Lazare qui demandent à être relogés dans d'anciens logements HLM construits avant la guerre sans salle de bain, moins confortables, mais dont les loyers sont bien moins élevés.*

Le résultat : 10 % des logements sont inoccupés. *Comme dans bien d'autres cités au Clos Saint-Lazare les gens ne restent pas. Soit ils ne peuvent payer et doivent partir. Soit ils travaillent à deux pour s'en sortir, mais dans ce cas ils doivent payer un* surloyer, *c'est-à-dire une majoration de leur loyer parce qu'ils dépassent le plafond.*

(Photo FOTOLIB)

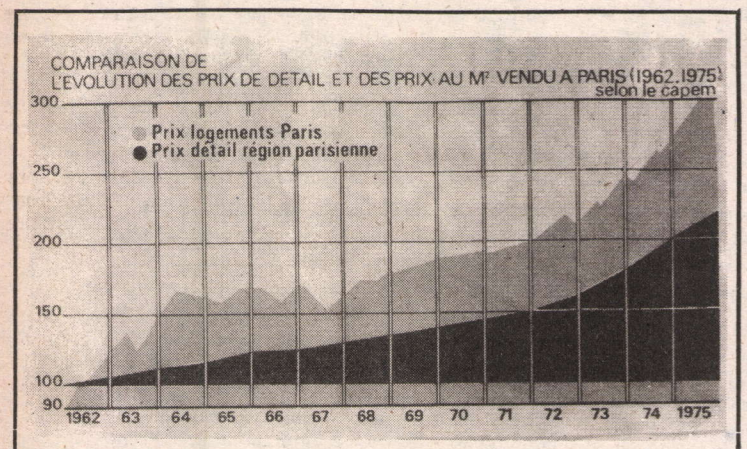

Le CAPEM : organisme bancaire d'études du marché immobilier (courbe citée par le ministère de l'Equipement).

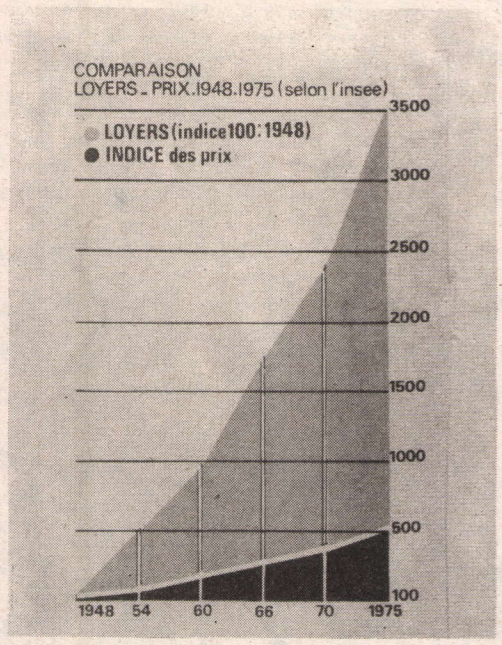

INSEE - courbe citée par le ministère de l'Equipement.
Conclusion de ces deux cartes :
1) Du côté des consommateurs : le loyer prend une place de plus en plus grande dans le budget familial (location plus que l'achat).
2) Du côté des banquiers ou rentiers : il est très avantageux de se lancer dans l'immobilier (surtout les années 60).

la propriété : source de spéculation pour les uns, rêve inaccessible pour les autres

A en croire les chiffres officiels, il y aurait 8 millions de propriétaires aujourd'hui en France, soit près de 45 % des ménages.

Mais derrière ce mot et ces chiffres bien des différences sont dissimulées. D'une part, 6 millions seulement sont réellement propriétaires. Et encore parmi ceux-là, beaucoup le sont dans les zones rurales, c'est-à-dire des paysans propriétaires des quatre murs de leur ferme. Car tous ne peuvent sûrement pas s'offrir un logement dans le « Palais Rose » de l'avenue Foch à Paris où le prix du mètre carré atteint 20.000 F.

Cas extrême ? Pas tant que cela puisqu'à Paris dans les appartements neufs, le prix de vente au mètre carré varie de 3.300 F dans le 13[e] à plus de 10.000 F dans le 7[e] ou le 8[e] arrondissement, s'établissant en moyenne à 6.300 F. Pour la province, ces prix s'établissent à 3.900 F à Nancy, 3.500 F à Montpellier.

Quant aux 2 millions restants, ils essayent, poussés par l'augmentation continuelle des loyers, d'accéder à la propriété loin des réalisations luxueuses construites au cœur des villes, en... 10, 15 ou 20 ans.

Mais qui peut devenir propriétaire ? Un F4 dans la région parisienne se vend actuellement en moyenne 200.000 F. Or, même avec le crédit bancaire, l'apport personnel doit être au minimum de 20 %, soit 40.000 F auxquels viennent s'ajouter environ 5.000 F de frais divers (notaire, etc.). Pour le reste, il peut obtenir un prêt du Crédit Foncier remboursable sur 20 ans au taux de 12,5 %, si le prix de l'appartement ne dépasse pas certaines normes. Pour 160.000 F, il lui faudra donc accepter des traites de 1.824 F. Et encore devra-t-il en plus s'acquitter des charges de son logement. De toute façon, les banques imposant des normes pour accéder au crédit (les mensualités ne doivent pas dépasser le tiers du salaire) le futur propriétaire devra avoir un salaire d'environ 5.500 francs par mois. Ce qui évidemment est loin d'être le cas de la majorité de la population.

Un triste exemple : les courées du Nord

Pour entasser beaucoup de monde en peu de place, autour de l'usine, la solution des patrons du Textile, dès 1830, ce fut la courée. Derrière les maisons qui bordent la rue et dans les cours de ces maisons, sont bâties des petites maisons d'un seul étage, sans cave, sans fondations, groupées suivant la grandeur des cours par 6, 8 ou 12. Ces petites maisons se font face. La pompe à eau, les W-C sont au milieu de la cour. Ils servent à tous les habitants de la courée.

La courée est invisible de la rue. On y entre par un couloir. Elle est rarement assez vaste pour que le soleil puisse entrer dans les maisons.

Pour prendre l'exemple de Roubaix, fief des patrons du Textile, il y avait 33 courées en 1851, 690 en 1896, 1.270 en 1906. En 1970 (chiffres de l'OREAM, Office régional d'étude d'aménagement de la métropole), il en restait 757, soit 6.348 logements. Cela représentait 16 % des logements roubaisiens. 59 % des ménages qui les habitent sont des immigrés. Dans le quartier de l'Alma-Gare, ces courées sont entourées par des petites maisons, insalubres également, dont la plupart datent de 1830 ou 1850. Depuis 1966, les habitants du quartier entendent des discours des hommes politiques leur disant que **« les courées sont des bidonvilles en dur, que le quartier de l'Alma-Gare doit disparaître, etc. ».**

Et un programme de destruction du quartier existe effectivement. Mais les HLM qui sont prévues en remplacement seront trop chères pour les habitants du quartier. D'autre part, puisque le quartier doit disparaître, il est laissé à l'abandon depuis une dizaine d'années. Ce quartier, comme tous les quartiers similaires de Lille et Tourcoing, prend l'allure de ghetto : en effet, les familles immigrées n'ont pas le choix. Il n'est pas facile d'obtenir une HLM. Il reste les garnis ou les foyers pour les célibataires, les courées pour les familles. Selon l'OREAM, la population des courées est très jeune : 63,4 % ont moins de 20 ans. 15 % des familles ont plus de six enfants. Mais 13 % des chefs de ménage sont sans emploi. Plus de la moitié des ménages ont un revenu par personne inférieur à 275 F par mois (chiffres de 1970).

DES RATS

Une habitante du quartier de l'Alma-gare, à Roubaix raconte : « il y a les rats. Un jour, j'ai vu l'institutrice. Elle m'a dit : j'ai fait du dessin libre. Les enfants ont dessiné des rats ». Et ce sont de petits mioches qui ont 5 ou 6 ans ! On nous a promis la dératisation. Mais ça ne vient pas. Il n'y a pas un seul téléphone ici. Quand il y a vraiment un gros problème quelque part, l'habitant met un rond rouge sur une fenêtre ou à l'entrée de sa courée. Comme ça, si le service d'hygiène passe, il sait qu'il doit rentrer. »

dossier LOGEMENT

LES EXPULSIONS

les locataires doivent se défendre

Paris, février 1976 : les habitants de la villa Faucheux se mobilisent contre les premières démolitions. (Ph. ADJA)

L'expulsion d'un locataire est certainement un des aspects les plus odieux de la loi de la jungle qui régit le marché du logement.

Plusieurs milliers de familles sont ainsi expulsées chaque année en France. La plupart sont déportées du centre des villes vers les banlieues lointaines. D'autres, dans une situation plus pénible encore, sont entassées dans des « cités de transit », centres précisément aménagés pour accueillir les expulsés, ces réfugiés des grandes villes chassés par la loi du profit, qui vivent alors des années et des années dans ces ghettos soi-disant temporaires.

La loi réglemente les cas d'expulsion. Mais les protections juridiques, outre le fait qu'elles sont souvent violées par les promoteurs, assurent une protection tout à fait insuffisante. En fait, c'est l'expulsion elle-même qui ne devrait pas exister. C'est le droit au logement qui devrait être imprescriptible.

Cela, ce n'est pas possible dans le cadre de la société capitaliste. Le droit au maintien dans les lieux, dans toutes les circonstances, est un droit tout aussi illusoire que le droit à la culture, que le droit au travail, que le droit de vivre décemment.

Tout au plus le développement des luttes pourrait-il imposer un renforcement des lois protégeant les locataires.

Mais ce qu'il faut, c'est empêcher les expulsions. Aucune famille ne devrait quitter son logement sans être relogée dans des conditions équivalentes. La lutte contre les expulsions est possible. Dans un quartier, dans une cité, les travailleurs, les petits commerçants peuvent se mobiliser pour empêcher l'expulsion. Les organisations syndicales peuvent largement faire connaître les dangers qui pèsent sur les familles. En faisant cette propagande, elles trouveront des sympathies, des énergies militantes, de nombreux appuis dans la population laborieuse.

LES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LA POPULATION

Le 28 mars, les quelque 300 personnes du 93, rue de Paris, à Clichy, en majorité travailleurs immigrés, furent sommées par la police d'évacuer leurs logements. Certains ont été hébergés dans l'ancien commissariat de Clichy et les autres durent se débrouiller.

Le tribunal d'instance de Clichy avait nommé un expert architecte qui, après avoir fait une visite de l'immeuble, l'a déclaré insalubre, alors qu'il n'existe aucune fissure récente.

Pour que les habitants évacuent plus vite, on leur a dit que l'immeuble allait s'écrouler. La moitié des quelque 70 logements sont en copropriété et certains ont été récemment achetés (les versements mensuels sont suspendus).

Les certificats d'urbanisme ne prévoyaient aucun plan de rénovation et l'immeuble ne risque pas de s'écrouler.

Les véritables raisons de ces expulsions ne sont pas connues, mais certains parlent de promoteur dans cette affaire.

Les locataires et les copropriétaires ont pris un avocat et vont faire effectuer une contre-expertise et engager une procédure pour réintégrer leur appartement.

LES LOIS PERMETTANT LES EXPULSIONS

La loi prévoit un certain nombre de cas, strictement déterminés, dans lesquels un locataire peut être expulsé :

— Non-respect des clauses du contrat (par exemple : se livrer à une activité commerciale sans bail commercial).

— Les lieux ne sont pas occupés « en bon père de famille » (tapage nocturne, déprédations).

— Le loyer n'est pas payé.

— Les lieux sont occupés moins de huit mois par an.

— Sous-location sans autorisation du propriétaire.

— Sous-occupation du logement (une personne pour trois pièces, deux pour quatre pièces).

— Le logement est déclaré insalubre.

— Le propriétaire veut récupérer son logement pour y loger lui-même.

L'expulsion est nécessairement décidée par un jugement. Autrement dit, personne ne peut être chassé de son logement sans une décision du tribunal.

Enfin, les expulsions sont interdites entre le 1er décembre et le 15 mars.

Toutes ces dispositions s'appliquent aux locataires régis par la loi de 1948, c'est-à-dire vivant dans des appartements construits avant 1948 et payant leur loyer « à la surface corrigée », c'est-à-dire suivant un barème taxé par les pouvoirs publics. Tous les autres locataires sont liés à leur propriétaire par un bail d'une durée limitée (1 an, 6 ans). Ils peuvent donc être obligés de quitter les lieux à l'expiration de leur bail. Eux aussi doivent occuper les lieux « en bons pères de famille » et respecter les clauses du bail.

des méthodes de gangsters

Certains propriétaires, certains promoteurs jugent trop lentes les lois permettant les expulsions. Ils veulent faire libérer les lieux plus rapidement. Et parfois, tous les moyens sont bons...

Dans un premier temps, le locataire reçoit du papier timbré, des lettres recommandées puis, souvent, la visite d'un huissier le sommant de déguerpir. Isolé, perdu dans un maquis juridique incompréhensible, le locataire se laisse intimider par des hommes de loi qui viennent le sommer de partir (en latin, ou presque), par des visiteurs qui viennent inspecter les lieux à toute heure du jour, prendre des mesures, soulever les matelas... Et, naturellement, tout cela illégalement !

Apeuré, écœuré, le locataire finira alors par accepter de partir en souscrivant à une « transaction » qui le lèse.

Si ces travaux d'approche ne suffisent pas, les propriétaires usent parfois d'autres procédés, plus expéditifs. Il s'agit là spécialement de gros propriétaires, de grandes sociétés qui ont d'importants moyens à leur disposition. Un beau jour, le locataire récalcitrant verra son gaz et son électricité coupés, les portes défoncées sous prétexte de commencer les travaux, ou parfois même les travaux commencent vraiment (on a vu des toitures enlevées !). Une fois ce genre de « travaux » commencés, il reste alors aux promoteurs à faire constater que les logements ne sont plus vivables. Ils sont alors déclarés insalubres, ce qui donne une base juridique à une expulsion commencée sans fondement !

On a aussi vu un promoteur obtenir (on n'a jamais su comment) que le courrier ne soit plus distribué, ou encore que les commerçants partent les premiers, ce qui permet de faire le vide dans un quartier.

Pour ces sales besognes, les promoteurs ont recours à de véritables gangs qui travaillent au forfait ou qui récupèrent une certaine somme par appartement « libéré ».

Juillet-août 1973 : 6, impasse du Mont-Tonnerre, la société Zéphyr a fait saccager les logements des travailleurs. Fenêtres arrachées, effets personnels jetés en vrac dans la cour.

logement et racisme

Un travailleur algérien

« J'avais fait une demande de logement dans les règles. Je suis allé voir l'OPHLM de Nanterre. Après des difficultés pour obtenir une entrevue, on m'a répondu : « Il faut attendre deux à trois ans ». Et, comme je protestais :

« Vous n'avez qu'à chercher dans le privé. Et si vous n'êtes pas content, retournez chez Boumedienne. »

Un travailleur africain

« J'ai vu une annonce pour un deux pièces. Je vais à l'agence : on m'annonce que le prix est de 750 F par mois. Je vais visiter et rencontrer le propriétaire. En me voyant, celui-ci me dit que c'est 850 F par mois et, en plus, il voulait que je trouve un garant car « des gens comme vous sont déjà partis sans payer ».

Deux petits exemples, mais, par milliers, les travailleurs immigrés sont victimes de la discrimination. Le racisme qui sévit partout n'épargne naturellement pas le marché du logement. La loi interdit aux propriétaires de mettre une annonce « Gens de couleur s'abstenir ». Mais dans les faits, parce que le propriétaire est « libre » de louer « son » appartement à qui il veut, les étrangers sont les plus défavorisés.

La réquisition des logements vides

Il existe bien une loi autorisant leur réquisition, dans les municipalités où sévit la crise du logement ou en cas d'urgence, mais, en fait, elle n'est pratiquement pas appliquée. En 1974, 24 logements seulement ont été réquisitionnés à Paris. Pourtant, les logements qui sont vides depuis plus de dix mois peuvent être réquisitionnés à la demande de mal-logés, qui doivent pour cela déposer un dossier à la mairie. L'affaire est alors remise entre les mains de fonctionnaires chargés d'enquêter, puis le propriétaire est prévenu (un mois à l'avance), des affiches sont placardées informant le public de la réquisition et, enfin, si au bout de ce délai le logement est toujours vide, il est réquisitionné, pour une durée d'un an renouvelable, par le préfet. Le loyer est fixé à l'amiable ou par le juge des loyers.

Si cette possibilité est si peu utilisée, c'est que non seulement les pouvoirs publics ne font rien pour la faire connaître mais en plus, en renvoyant le demandeur d'un service à un autre, en ralentissant au maximum les démarches (il n'y a pour tout Paris que quatre enquêteurs), en laissant tout le temps au propriétaire de trouver une parade (occupant de complaisance, par exemple), ils en entravent le fonctionnement.

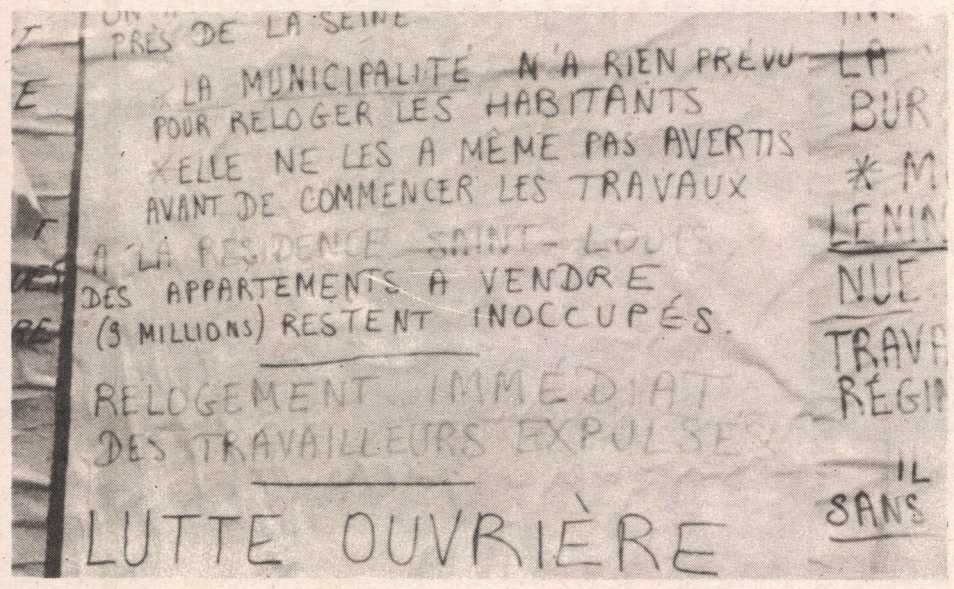

Interviews

● A BOULOGNE-SUR-MER : DU PROVISOIRE QUI DURE DEPUIS 1945

A Boulogne-sur-Mer, les habitants ont été relogés à la fin de la guerre dans des baraquements « provisoires », du provisoire qui dure toujours. Deux habitants ont accepté de répondre à nos questions.

Un cheminot en retraite.

« Depuis combien de temps habitez-vous là ?

— Depuis que ça a été construit. C'est-à-dire depuis la guerre. Ces baraques avaient été construites par des prisonniers de guerre allemands et italiens pour reloger les habitants sinistrés, provisoirement. Ils ont fait des voûtes en bois et mis du ciment. C'était tout. Quelque temps après, on a eu un hiver rude et il y a des enfants qui sont morts de froid dans les baraques. Alors, on a mené une action et on nous a fait des murs doublés de plâtre, à l'intérieur. Et depuis, on vit là.

Qui sont les gens qui habitent là ?

— Des ouvriers, bien sûr, et maintenant il n'y a plus que des retraités. Mais, vous savez, il y a des quartiers où c'est pire. A la Colonne, par exemple (mon fils habite là-bas), il y a des baraques en tôle seulement ! Il n'y a même pas moyen de chauffer ça en hiver. »

Un retraité.

« Depuis combien de temps habitez-vous là ?

— Depuis cinq ans.

Qui sont les gens qui habitent dans ce quartier ?

— Des ouvriers en retraite.

Quel loyer payez-vous ?

— Suivant les maisons, de 4 000 à 7.000 anciens francs par mois.

Vous voulez rester là ?

— Oui, mais on va sans doute devoir partir car ils veulent démolir nos baraques.

Serez-vous relogés ?

— On espère. Mais dans les HLM, on paiera cher et, quand on est vieux comme moi, on préfère les maisons individuelles parce qu'il y a un petit jardin. Les HLM, pour nous, c'est la mort ».

● DANS UN CORON DE LA REGION DE VALENCIENNES (59)

« J'habite dans un coron construit il y a une vingtaine d'années. Dans ma rue, il y a une dizaine de maisons, toutes identiques. Dans chacune d'elles, vivent deux familles.

Quel est le confort de ces maisons ?

— Il est nul : par exemple, il n'y a pas l'eau courante et ce, dans aucune des maisons. Pour ces vingt familles, il n'y a qu'une seule pompe à eau dans la ruelle ; en hiver, elle gèle parfois et nous sommes obligés de jeter dessus de l'eau chaude.

Nous disposons d'une pièce-cuisine en bas et d'une chambre mansardée au premier. Pas de salle de bains, ni toilettes. Il faut sortir dehors. Les murs de la maison sont tellement humides qu'il faut chaque année changer les tapisseries.

Qui est le propriétaire de ce coron ?

— Et bien, tu ne me croiras pas, c'est le trust multi-milliardaire Usinor-Vallourec qui ose nous loger ainsi.

Et il faut voir que, dans la région, il en existe encore beaucoup, de ces corons. »

La gauche veut replâtrer la situation

Le Programme commun propose de construire 700.000 logements par an, dont les trois quarts par le secteur HLM, alors qu'il s'en construit actuellement environ 500.000, dont la majeure partie, il est vrai, est constituée par des logements chers, sinon tous de luxe. Au rythme proposé par le Programme commun, en admettant que les promesses soient tenues, il faudrait près de vingt ans pour régler le problème des logements vétustes — il y en a encore quatre millions — et celui posé par la sur-occupation des logements actuels.

On ne peut certes ignorer que la gauche hériterait, si elle accédait au pouvoir, des problèmes légués par ses prédécesseurs, problèmes qui n'ont fait que s'accumuler au fil des décennies. Mais, parce qu'ils se refusent à attaquer le problème à sa racine, parce qu'ils refusent de remettre en cause l'existence même du marché immobilier et le caractère privé des sociétés qui le fournissent — les Bouygues et autres constructeurs, grands ou moyens —, les partis du Programme commun se révèlent par avance incapables de faire des propositions qui permettraient d'apporter des remèdes aux maux les plus criants de la situation du logement. Certes, ils proposent quelques palliatifs : une réglementation plus rigoureuse concernant à la fois le patrimoine foncier et les conditions de construction. Mais en ce domaine, les réglementations n'ont pas manqué depuis 1914, qui se sont traduites soit par une pénurie de logements, soit par la spéculation, la première alimentant en fin de compte la seconde. Certes, le Programme commun se propose encore pour s'opposer aux excès des constructeurs, d'œuvrer à la création d'une « entreprise nationale pilote de la construction et des travaux publics ». Mais en ce domaine, pas plus que dans d'autres, l'incitation ne saurait être un moyen efficace de contraindre les capitalistes à agir contre leurs intérêts. En fin de compte, toute la politique du Programme commun en matière de logement revient à faire appel à un effort budgétaire accru, pour tenter de maintenir le prix d'accès au logement dans les limites supportables pour les travailleurs. C'est-à-dire qu'il envisage de puiser dans la poche du contribuable — donc dans la poche des catégories les plus pauvres — pour qu'elles puissent accéder au logement. Car il ne peut y avoir de miracle. Si on refuse de s'attaquer aux richesses accumulées par les capitalistes, pour financer les besoins des plus pauvres, ce sont ces derniers qui supporteront en fin de compte le prix d'une politique, par l'impôt d'une part, par l'inflation de l'autre. Et c'est ce que, tout compte fait, propose le Programme commun. Faire du logement, pour les travailleurs, une marchandise subventionnée, donc au rabais, tandis que les plus riches, qui pourront se payer cette marchandise à sa valeur, continueront à pouvoir être les seuls à accéder à ce qu'on appelle les conditions du confort, conditions qui devraient être la norme et non le privilège, qui devraient être à la portée de tous et non de quelques-uns.

Une autre politique serait possible. Il y a actuellement, d'après les statistiques officielles, plus d'un million 400.000 logements inoccupés (non parce que les besoins sont saturés : il y a des millions de mal-logés). Pourquoi n'exigerait-on pas leur réquisition ? Pour réaliser une telle réquisition, il ne suffirait certes pas qu'une loi le décide — il existe d'ailleurs une loi sur la réquisition des logements. Mais un parti révolutionnaire pourrait organiser tous les mal-logés pour qu'is occupent les logements construits, socialement stérilisés, simplement parce que ceux qui les possèdent ne veulent pas les louer, ou ne réussissent pas à les vendre avec profit. Certes, ce serait alors s'attaquer à la propriété privée. Mais n'est-ce pas là un exemple parmi d'autres du caractère aberrant, anti-social de cette propriété privée ? Une telle proposition relève de la plus élémentaire évidence, pourtant elle ne figure pas dans le Programme commun. Et ce n'est pas un oubli. Cela montre que ses signataires ne veulent pas s'attaquer au système en place.

La réquisition des logements inoccupés ne règlerait pas le problème. Ce ne serait qu'une mesure immédiate pour régler les problèmes les plus courants.

Mais la solution réelle et définitive de la crise du logement se trouve dans la même direction : elle passe par la remise en cause définitive du droit d'une petite minorité de promoteurs, de riches propriétaires, à réaliser des bénéfices en faisant commerce d'un bien indispensable pour tous et de s'enrichir en privant de logements corrects les couches les plus pauvres de la population. Autrement dit, elle passe par la remise en cause de l'économie capitaliste, qui est précisément basée sur le fait que tout y est marchandise, y compris les biens nécessaires pour satisfaire des besoins vitaux.

A Créteil : des logements inoccupés, comme des milliers d'autres, tandis qu'il reste des centaines de milliers de mal-logés. (Ph. AFP)

LYCÉES, CET, FACULTÉS :

LA JEUNESSE CONTESTE LA SOCIÉTÉ DE GISCARD-CHIRAC

le mouvement étudiant inquiète le pouvoir

Le mouvement étudiant s'est encore approfondi durant cette semaine. De nouvelles facultés l'on rejoint en votant la grève. Les manifestations qui se sont déroulées dans une trentaine de villes, dont celle de Paris qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, auxquelles des lycéens nombreux et des collégiens du Technique s'étaient joints, témoignent de la vigueur de la protestation de la jeunesse. Les étudiants refusent massivement une réforme qui permettrait aux patrons de contrôler le contenu des études, leur qualité, ainsi que la valeur et le nombre de diplômes délivrés. Ils protestent contre la perspective que leur offre ce système : le chômage pour une bonne part d'entre eux. Et cette protestation est suffisamment puissante pour contraindre le gouvernement à opérer des reculs. C'est ainsi qu'il faut interpréter le changement de ton d'Alice Saunier-Seïté. Et si ce recul est, pour l'instant, essentiellement verbal, il n'en témoigne pas moins de l'inquiétude du gouvernement devant le mouvement étudiant qui, cette fois encore, risque de l'obliger à rengainer sa réforme.

● La jeunesse d'Evreux en lutte

La grève était presque générale au lycée d'Etat, au lycée technique et au CET du Bâtiment d'Evreux.

Au lycée d'Etat, c'est l'annonce du renvoi d'un professeur de gymnastique qui a fait démarrer le mouvement. Le lycée a en effet des installations importantes mais, faute de professeurs, les heures de sport diminuent chaque année.

La grève a été votée à l'AG de mardi et l'après-midi une manifestation regroupait plus de 600 jeunes lycéens et collégiens.

Le mécontentement est grand également parmi les collégiens : ils subissent des brimades incessantes. Le jour même de la manifestation, un collégien fut giflé par le surveillant général, mais il ne se laissa pas faire et attrappa celui-ci par sa cravate... Ça chauffe.

● CET commercial Aulnay

(région parisienne)

A Aulnay, dès vendredi 9, il y avait de l'ambiance. A la suite des lycéens du Technique et du Classique, les deux CET se mettaient en grève et nous avons tous manifesté dans la ville à plusieurs centaines. Lundi 12 c'était un peu retombé. Mais dès mardi, au CET commercial, une assemblée générale a été convoquée, de bouche à oreille : elle a voté la grève, élu un Comité de grève de huit membres, fait un cahier de revendications, organisé un forum sur la religion et proposé trois banderoles pour rejoindre une manifestation de lycéens au rectorat de Bobigny. Notre cortège de 30 à 40 gars et filles avait de l'allure. Nous avons aussi fait une lettre aux parents et la liste des revendications sous forme de tract.

● CET Malakoff

Lundi 12, nous avons tenu une assemblée générale et la grève a été votée pour 48 heures. Mais l'administration a ouvert les portes du CET et la majorité d'entre nous sont partis. Mardi, nous ne sommes pas rentrés, nous nous sommes réunis devant la porte. Puis nous sommes partis manifester à 150 dans les rues de Malakoff. La municipalité nous a apporté son soutien.

Les CET de Valence manifestent

● CET Montesquieu, Valence

A la rentrée, le CET Montesquieu a repris la grève commencée avant les vacances. Les revendications portaient sur :
— la sécurité dans les ateliers,
— le manque de matériel,
— les brimades.

Les grévistes ont élu un Comité de grève. Tous les matins, ils se sont réunis en assemblée générale où ils décidaient de la reconduction de la grève et se partageaient les tâches pratiques : rédaction de tracts, information aux parents, envoi de délégations aux autres CET et CES. Le CET Victor-Hugo les a rejoints sur des revendications analogues.

Vendredi 9 avril, 250 collégiens se sont retrouvés à une manifestation, en tête d'un cortège lycées-CET. Les collégiens manifestaient en bleu de travail. Les slogans les plus repris étaient : **« Chômage ras-le-bol », « Non aux brimades dans les CET », « Liberté d'expression », « Sécurité dans les ateliers ».**

Pour la première fois à Valence, une coordination des CET a été mise en place sur la ville.

Les tentatives d'intimidation de la direction (lettre aux parents, menaces verbales aux collégiens combatifs...) n'ont pas brisé la combativité des grévistes, qui ont terminé leur mouvement, au neuvième jour de grève, par une fête (orchestre, jeux).

La deuxième fête de Ceux du Technique a été un succès. Elle a réuni plus de 1.500 personnes, dont un nombre important de collégiens, qui, durant cet après-midi du 11 avril, tant dans les discussions dans les forums ou autour des stands que dans les jeux, ont apporté la preuve que Ceux du Technique se portait bien.

● Dunkerque : grève aux CET de Grande Synthe

Il n'a pas fallu attendre longtemps après la rentrée des classes pour que les lycées et CET de Dunkerque et de sa banlieue se mettent en lutte. Jeudi 7 avril, dans les CET de Saint-Pol et de Coudekerque et dans les lycées Jean-Bart et Angelier, avaient lieu quelques débrayages qui continuaient vendredi et samedi. Lundi, les deux CET de Grande-Synthe se mettaient en grève. Mardi matin, une assemblée générale votait la grève à une grosse majorité et élisait un Comité de grève. Nous partions ensuite en cortège à 250 jusqu'à la MJC de Grande-Synthe, où nous obtenions une salle. Ensuite nous nous sommes regroupés en commissions : commissions pour discuter de la réforme Haby, commissions banderoles, affiches, préparation de pique-nique, élaboration de tracts, cahier de revendications.

Dans l'après-midi du 13 avril, nous défilions à une centaine, aux cris de *« Répression, sélection, c'est la loi des patrons », « A bas les CET-casernes », « Haby, c'est foutu, la réforme est dans la rue »*, et allions porter notre cahier de revendications chez le directeur.

Celui-ci, pour toute réponse, prononça quelques paroles dilatoires disant qu'il n'était pas opposé aux revendications, mais qu'il fallait d'abord... reprendre les cours. Mais les collégiens, pas satisfaits, avaient la ferme intention de continuer la grève.

● Grève dans les CET à Toulouse

Après les incidents qui ont eu lieu entre CRS et étudiants mardi 13, trois CET sont en grève à Toulouse : Déodat, Le Mirail et l'ENNA.

Le jeudi 15 avril, à Toulouse, a eu lieu un rassemblement régional des étudiants en lutte : Montpellier, Albi, Pau, etc.

Toute la journée, jusqu'à 16 heures, des débats, des forums se sont tenus, rassemblant des milliers d'étudiants à la fac du Mirail de Toulouse.

Par solidarité, une centaine de jeunes apprentis de deux CET en grève ont participé au rassemblement. A 16 heures, une manifestation a été décidée pour protester contre les violences policières et exiger la libération de 23 étudiants inculpés lors de la manifestation de mardi soir.

● Manifestation à Grenoble

Deux manifestations ont eu lieu à Grenoble : une pour les lycées et les CET, une pour les étudiants auxquels s'étaient joints les employés des facultés.

Les lycéens et collégiens de CET défilaient derrière une banderole **« Non au chômage, non à la sélection ».** Les principaux lycées classiques et techniques, les principaux CET avec leurs banderoles étaient représentés. La manifestation comptait environ 900 lycéens et 300 collégiens de CET.

Les manifestants ont fait un sit-in devant l'ANPE.

La manifestation étudiante comptait environ 2.500 personnes derrière une banderole **« Abrogation de la réforme du deuxième cycle »,** les banderoles des différentes UNEF et une vieille carcasse de voiture transformée en char et baptisée **« Alice au pays des manifs ».**

Les slogans des étudiants étaient : **« Il est pourri le régime à Giscard, il tue les paysans, matraque les étudiants et licencie », « Non à la réforme », « Une seule attaque, une seule riposte : grève générale ».**

Les deux manifestations se sont rejointes puis dissoutes place Notre-Dame, l'ambiance était dynamique.

● Bourges : une manifestation réussie

« Aujourd'hui lycéens et puis demain chômeurs », « Sélection-répression, c'est la loi des patrons », « 68-76, le combat continue » : tels étaient quelques-uns des slogans de la manifestation qui regroupait près d'un millier de lycéens et de collégiens du Technique, mercredi 14 avril.

Pendant une heure et demie, le cortège très dynamique a défilé dans les rues de Bourges, ponctué de plusieurs sit-in.

Tant dans les CET que dans les lycées et à l'IUT, l'ambiance était chaude pour continuer les luttes déjà entamées.

● CET Emile-Combes (Bordeaux) : la grève continue

La grève, qui avait commencé deux jours avant les vacances de Pâques, continue à Emile-Combes, malgré les menaces de supprimer les bourses, les allocations familiales, de fermer le CET. Le nombre de grévistes a même augmenté.

Mardi 13, le directeur a fait sortir les non-grévistes des cours et, monté sur un banc, il a fait lui-même une assemblée générale... pour la reprise.

Une camarade du Comité de grève est intervenue pour lui répondre et un vote à bulletins secrets a été organisé : 25 pour la reprise des cours, 29 pour la grève à l'extérieur et 157 se sont prononcés pour la poursuite de la grève à l'intérieur du CET, malgré la menace de fermeture. Nous sommes bien décidés à continuer la lutte et à manifester jeudi.

Mercredi 14, les CET d'Emile-Combes et de Blanquefort continuent la grève, le CET du polyvalent de Mérignac s'est mis en grève mardi, les Menuts sont toujours fermés. Dans tous les CET, on discute de la journée de jeudi. Nous sommes nombreux à être décidés à manifester et à faire entendre dans la rue la voix du Technique.

Les trusts de la sidérurgie passent à la caisse

Un milliard 400 millions de francs de prêts vont être sous peu accordés par l'Etat aux deux grands trusts de la sidérurgie française, Usinor et De Wendel-Sacilor, en application du plan de relance annoncé en septembre dernier.

Ce n'est pas la première fois, loin de là, que ces deux grands trusts empochent de telles sommes. Depuis 1966, 5,5 milliards ont déjà été versés par l'Etat pour permettre à Usinor et De Wendel-Sacilor de moderniser leurs usines et de bâtir celle de Fos-sur-Mer. Durant la même période, 15 000 emplois ont été supprimés dans la sidérurgie lorraine, sans compter les mises au chômage partiel qui se sont multipliées l'année dernière. Il est d'ailleurs prévu que ces licenciements continuent, puisque ce nouveau prêt est fourni par l'Etat pour permettre la modernisation des installations industrielles et un accroissement de la compétitivité des trusts français par rapport à leurs rivaux européens.

Pour bâtir une école ou un hôpital, il faut parfois attendre dix ans le versement de crédits pourtant officiellement décidés. Les actionnaires de De Wendel et d'Usinor n'auront eu que sept mois à attendre pour empocher les 1 400 millions qui vont leur permettre de procéder à de nouveaux licenciements.

Pierre VERNANT.

L'État a renfloué Citroën : Peugeot prêt à encaisser les bénéfices

Peugeot, qui possédait depuis la fin de 1974 38 % du capital de Citroëen, en détient désormais 90 %. Le point final est ainsi mis à une fructueuse opération.

C'était il y a moins d'un an et demi. Pour justifier le milliard de prêts à bas taux d'intérêt dont l'Etat faisait cadeau à Citroën, les experts gouvernementaux n'avaient pas de mots assez noirs pour décrire la situation financière prétendument désastreuse de Citroën. L'entreprise était, paraît-il, en complète perdition et, faute d'une aide suffisante de l'Etat, les usines fermeraient et les travailleurs seraient tous licenciés. Pour sauver — disait-il — la majorité des travailleurs de Citroën (plusieurs milliers étant tout de même licenciés), le ministre d'Ornano sortait donc un chèque d'un milliard pour le remettre à Peugeot prêt à tenter de sauver Citroën. La famille Peugeot affirmait quant à elle agir par pure bonté d'âme en prenant 38 % du capital de Citroën : même avec un cadeau d'un milliard, l'entreprise était, paraît-il, risquée.

Moins de deux ans plus tard, les véritables dessous de l'affaire apparaissent au grand jour. Citroën va bientôt regagner de l'argent car les prix des voitures ont augmenté de 50 % en deux ans. Les experts eux-mêmes reconnaissent que la situation de Citroën avait été quelque peu dramatisée. Peugeot tient dont à pouvoir encaisser les bénéfices et, après avoir empoché un milliard de prêts au sujet duquel plus personne d'ailleurs ne parle de remboursement, prend pour cela le contrôle total de Citroën. Quant aux travailleurs de Citroën, des milliers ont été licenciés et d'autres le seront encore sans doute à l'avenir, lors du regroupement des fabrications de Peugeot et Citroën. Voilà qui est significatif de l'intervention d'un Etat... au service exclusif des grands capitalistes.

ORLEANS :

Manque d'effectifs et pagaille dans les PTT

Le 7 avril, les employés de la Recette principale des PTT d'Orléans ont été en grève. Pour quelles raisons ? C'est cette question que nous avons posée à un travailleur de la Recette principale.

« Pourquoi cette grève ?

— Voilà quelques semaines que le mécontentement grandissait. Le 5 avril, une entrevue avec la direction départementale des PTT ne donnait rien sur le problème des effectifs. Il ne restait plus que la grève pour nous faire entendre.

— Comment s'est déroulée cette grève ?

— Elle fut quasi totale, ce qui montre la profondeur du malaise à la Recette principale. Seuls huit facteurs sur quatre-vingts travaillaient et seuls un ou deux guichets purent être ouverts.

— Comment se manifeste le manque d'effectifs dans les PTT ?

— Pour nous, par un rythme plus élevé du travail, des manipulations plus nombreuses, une pagaille monstre dans l'organisation du travail : nous sommes fréquemment changés d'horaires de travail et nous avons des difficultés pour prendre nos congés !

Pour les usagers, cela se manifeste par un retard considérable dans le courrier. Par exemple, pour passer la Loire, d'un quartier d'Orléans à l'autre, une lettre peut mettre deux ou trois jours. Chaque soir, nous expédions des milliers de lettres non triées en Centre de tri de la gare. Là-bas, c'est aussi la pagaille. Des files de 250 mètres de chariots s'alignent sur les quais. Des colis et des lettres attendent depuis trois semaines pour être triés ! Comme il manque aussi du personnel, la situation n'est pas près de s'améliorer.

— Que va-t-il se passer maintenant ?

— Nous ne devons fonder aucun espoir sur une entrevue à la direction régionale. Il serait question d'une nouvelle journée de grève, mais pourquoi la faire encore tout seuls ? Depuis des mois, dans tout le pays, se déroulent dans les PTT des grèves comme la nôtre, mais toutes aussi isolées ! Je pense que nous n'obtiendrons jamais rien sur les effectifs, si ce n'est pas l'ensemble des PTT (voire de la Fonction publique) qui se bat.

CABLES DE LYON :

La direction veut se venger !

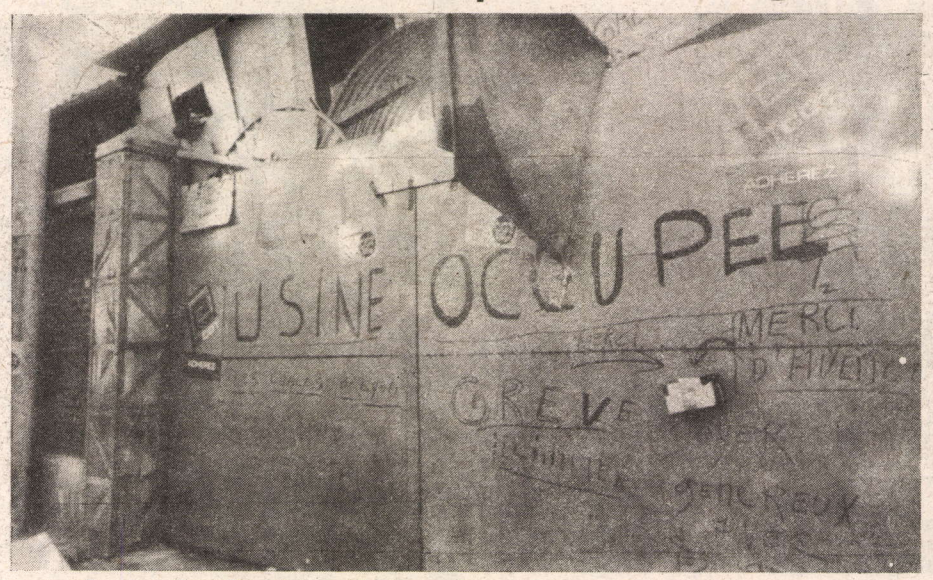

La direction des Câbles de Lyon n'a pas encore digéré la grève de juin 1975.

Jeudi 1er avril, le tribunal de Clichy a condamné un délégué CGT des Câbles de Lyon à 150 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts. Il a été déclaré coupable de « voies de fait et violence avec préméditation sur la personne du sous-directeur ».

Deux autres militants étaient assignés en justice par la direction le 13 avril et le jugement sera rendu le 20.

A l'époque des faits qui sont reprochés au délégué condamné, les travailleurs étaient en grève illimitée pour 300 F pour tous. Le 21 juin 1975, les CRS faisaient évacuer l'usine. et le 23, une voiture « folle » a foncé sur les grévistes rassemblés devant l'usine, fauchant neuf d'entre eux. Un est encore aujourd'hui en maison de repos. C'est ce jour-là, juste après l'accident, que les grévistes ont aperçu le sous-directeur et lui ont exprimé leur colère en lui crachant dessus.

Le « chauffard » n'est toujours pas passé en procès. Mais notre camarade, lui, est condamné pour voies de fait. Et la direction, forte de ce jugement, lui a envoyé sa lettre de licenciement dès le 2 avril.

Mais ce n'est pas tout. Le délégué doit encore passer en jugement pour... menaces de mort. Lors des manifestations, le slogan « **Langlois** (le directeur) **salaud, le peuple aura ta peau** » a souvent été repris, et le délégué tenait la sono...

La direction des Câbles veut se venger des travailleurs les plus combatifs qui, lors de la grève de l'été dernier, lui ont causé une grande peur.

Elle veut donc se servir des décisions d'une justice aux ordres des patrons pour mieux licencier. Mais cette couverture paraît d'autant plus scandaleuse qu'il y a quelque temps, le directeur de l'usine de Lyon a été condamné à 5 000 F d'amende (sa responsabilité était engagée dans un accident du travail). et bien sûr personne n'a pensé à le licencier.

Il reste que, si les intentions de la direction sont claires, les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot. Débrayages, manifestation, délégation nombreuse aux tribunaux ont déjà eu lieu. Et la lutte pour faire rabattre le caquet de la direction ne fait que commencer.

CIPEL CAUDEBEC :

Une justice puante

. Les 30 octobre et 3 novembre derniers, une nappe de « Mercaptan » s'échappait de l'usine Lubrizol. Ce gaz nauséeux avait plongé toute l'agglomération rouennaise dans une puanteur insupportable, provoquant une vraie panique, au point qu'un asthmatique y a trouvé la mort.

Le jeudi 8 avril, avait lieu le procès de Lubrizol suite à cette affaire. Eh bien ! ne croyez pas que le patron soit menacé de prison ou bien encore condamné à une forte somme. Le parquet a demandé en tout et pour tout deux fois 2.000 F pour la pollution et 1.000 F pour les « blessures involontaires ».

Le patron de Lubrizol peut donc dormir sur ses deux oreilles ; il peut recommencer à empester une ville entière, cela ne lui coûtera au maximum que 5.000 F !

(Extrait du bulletin Cipel - Caudebec)

EN LUTTE

la lutte pour le 13e mois à Poron et dans la bonneterie troyenne

C'est après une douzaine de jours de grève que les travailleurs de chez Poron ont repris le travail. Malgré les 16 centimes d'augmentation et le doublement des primes d'ancienneté et de bilan (portées à 250 F en juillet et à Noël) accordées en commissions paritaires, les travailleurs se sont mis en grève le 26 mars à l'initiative des bobineuses, des bonnetiers et de la Teinture, pour obtenir un treizième mois, un minimum-textile de 10 F de l'heure, de ne plus travailler aux cadences et différentes primes.

Dès le lundi 29 mars, les grévistes se concentraient autour du principal établissement de Poron — chez Herbin — et empêchaient le départ des camions transportant les produits finis, et en particulier les collections d'été « Absorba ».

Malgré un jugement expulsant les grévistes, malgré l'occupation de l'usine par les cadres, malgré les lettres d'intimidation, les piquets de grève installés pendant dix jours et dix nuits ont empêché la production de Poron de sortir.

Ce n'est qu'après dix jours de grève que la CGT et la CFDT appelèrent l'ensemble de la bonneterie troyenne à la grève pour le treizième mois. Le mouvement fut réellement suivi.

Mais le lendemain, devant l'assemblée des grévistes chez Poron, la CGT et la CFDT réunies annonçaient que la direction avait promis un calendrier pour le treizième mois, mais subordonnait la négociation au départ des camions.

Devant l'attitude des grévistes, la CGT et la CFDT n'osèrent dire qu'elles avaient accepté et annoncèrent : « *On chargera les camions, mais ils ne sortiront pas pendant la négociation.* »

C'est l'après-midi que les dirigeants syndicaux firent pression pour laisser sortir les camions, en prétextant que, ce qui comptait, ce n'était « *pas les camions, mais la continuation de la grève* ». Lassés de ces manœuvres, les grévistes, la rage au cœur, finirent par les laisser sortir.

Le bilan fut à la mesure de la reculade des syndicats. Il y aura un calendrier : le treizième mois est obtenu... pour 1980 ! 50 % en 1977, 65 % en 1978, etc. Rien pour cette année ! Et les deux primes de 250 F et l'augmentation de 0,16 F de l'heure, accordées avant la grève, ne seront pas additionnées, mais comprises dans les 50 % du treizième mois en 1977 (et qui se montera au minimum à 1.000 F).

Mais les travailleurs de chez Poron ne sont nullement découragés et la grève est pour eux une victoire. Ils pensent que « *ce qu'on a eu, c'est par la grève et grâce à l'obstination des piquets de grève* ». C'est ce que les travailleurs de la bonneterie troyenne ont bien compris. A la suite de Poron, la SATA, TCM et des usines du groupe Devanlée sont entrées à leur tour en lutte à Troyes pour le treizième mois.

Besançon : Lip a déposé son bilan. Mais les travailleurs, que l'on voit ici manifester dans les rues de la ville le 9 avril 1976, n'ont pas dit leur dernier mot. (Ph. AFP)

RENAULT-BILLANCOURT

Grève aux Fonderies

(Carters-cylindres)

Depuis le 19 mars 1976, 260 travailleurs des Fonderies (carters-cylindres) sont en grève.

Ces travailleurs réclament cinq points de revalorisation de la grille-fonderie (environ 70 F par mois), un remplaçant pour quatre travailleurs.

Depuis plus de vingt ans, la direction a créé une grille-fonderie, où les coefficients sont supérieurs de 5 points et les salaires supérieurs de 10 %, par rapport au restant de l'usine.

Lors de la dernière « revalorisation » des coefficients pour toute l'usine, les Fonderies ont touché l'argent, mais la direction n'a pas conservé le décalage de 5 points sur les coefficients.

La direction ne veut rien céder sur le fond. Elle accepte de revoir une trentaine de cas individuels, un point c'est tout.

A partir du lundi 3 avril, la direction a tenté une opération coup de force aux Carters-cylindres. Elle a trouvé, à force de pressions et de chantage, une demi-douzaine d'agents techniques et d'agents de maîtrise pour couler quelques pièces.

Il lui fallait également des « protecteurs » pour ceux qu'elle faisait travailler. Elle a réussi à recruter ainsi une cinquantaine de minables pour jouer les gros bras.

Ils n'étaient pas très rassurés et, pour certains, pas fiers d'être là. Il n'empêche que ce sale boulot, ils ont accepté de le faire. Aujourd'hui, la direction de ce département a sa milice privée en blouse blanche.

Au bout de trois jours, le coup de force de la direction a tourné court. Pour cela, il a fallu de multiples débrayages. Les travailleurs des différentes délégations ont gagné : jeudi 8 avril, les blouses blanches et jaunes disparaissaient.

La direction se dit forte parce que les stocks en carters-cylindres étaient, paraît-il, d'un mois et de deux mois, suivant les modèles coulés, au démarrage de la grève.

Malgré cela, les travailleurs des Carters-cylindres tiennent bon. L'échec des jaunes et des cadres, la distribution par le CE, le 13 avril, d'un colis de vivres représentant environ 150,00 F par gréviste et plus de 50 F de vivres par enfant, la solidarité financière, tout cela a donné le moral aux grévistes.

Les travailleurs de Dassault manifestant aux Champs-Elysées devant l'immeuble de Jours de France, **le 6 avril 1976.** (Ph. Fotolib)

Dassault craint la colère des ouvriers

Malgré le coup d'arrêt brutal donné par la CGT à la volonté des ouvriers de faire grève jusqu'à satisfaction pour obtenir une augmentation de 350 F (voir *LO* n° 396), la mobilisation est restée importante à Saint-Cloud.

Chaque jour ont été organisés des débrayages allant d'une heure à deux heures, des assemblées quotidiennes regroupant plusieurs centaines de personnes, dont une grosse majorité d'ouvriers, mais avec également une participation des bureaux. Une véritable atmosphère de fête régnait dans l'usine : tous les quarts d'heure des débrayages de cinq minutes avaient lieu, des défilés s'organisaient, etc.

Tirant la leçon des événements de la fin mars, au cours desquels les dirigeants syndicaux avaient bien failli être débordés par les ouvriers qui voulaient se mettre en grève générale, et voyant que ceux-ci restaient mobilisés, Dassault a choisi de céder du lest. En plus de l'augmentation de 2 % supérieure à l'augmentation des prix selon l'INSEE acquise dès la fin mars, il a accordé une augmentation uniforme de 100 F par mois pour tous, ainsi que la suppression des retenues pour absentéisme sur le treizième mois.

Les ouvriers de Saint-Cloud n'ont pas jugé suffisant ce recul. Aussi, la CGT a décidé de mener une action spectaculaire... en occupant avec quelques dizaines de militants le siège de Vaucresson. Mais depuis, CGT et CFDT mènent avec la direction des discussions à n'en plus finir sur les classifications. Dassault est prêt à beaucoup d'arrangements sur ce sujet, du moment que cela ne lui coûte rien.

Les travailleurs n'ont aucun résultat concret à attendre des discussions engagées sur ce terrain. C'est avant tout leur mobilisation et leur colère qui ont contraint Dassault à céder quelque chose et les organisations syndicales qui se sont engagées dans des palabres inépuisables, sur un terrain qui ne peut faire l'unanimité des travailleurs, ne s'y prendraient pas autrement si elles voulaient enterrer le mouvement.

A PEUGEOT (BEAULIEU)

la lutte continue

A Beaulieu, aux Cycles Peugeot, malgré les multiples pressions de la direction, les travailleurs ont débrayé tous les jours de la semaine passée pour leurs revendications et la réintégration des neuf délégués licenciés.

Ainsi, dans l'atelier 70, il y a eu jusqu'à trois débrayages par jour. Dans la cour de l'usine, il y a toujours des travailleurs en débrayage. Dans son atelier, près de son tour, un ouvrier a tracé un trait à la craie : « *Ici, ne passent que les grévistes* ».

Mardi 6 et vendredi 9 avril, deux meetings syndicaux ont réuni plus de 1.500 personnes.

Si, isolés, les travailleurs des Cycles n'ont pu faire céder Peugeot sur leurs revendications, ils affirment toujours leur dignité en continuant à se battre.

MASSEY-FERGUSON (MARQUETTE-LEZ-LILLE)

La troisième semaine de grève des ouvriers de Massey-Ferguson-Lille vient de se terminer. Et pour l'instant, il semble que la direction ne soit guère disposée à céder. En effet, au cours des jours derniers, les seules propositions patronales que nous ayons eues portaient sur des discussions salariales à venir et sur une réduction d'une demi-heure du temps de travail au 1er mai.

Dernière minute

Le jeudi 15 avril, les syndicats, constatant que de plus en plus de travailleurs arrêtaient leur grève, ont appelé à reprendre le travail. La reprise a été votée par plus de 80 % des grévistes présents.

La direction a accordé une demi-heure de réduction du temps de travail et 3 % d'augmentation, à valoir sur les 10 % qu'elle prévoit pour l'année.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

JEUDI 8 AVRIL

Deux ouvriers ont été écrasés sur un chantier, à Brest, par une plaque de béton. Ils participaient à la construction d'un pavillon en béton préfabriqué et étaient en train de faire le bétonnage, lorsqu'une plaque, mise en place depuis la veille, les a écrasés. Il semblerait que la grue, qui apportait du béton, ait accroché l'édifice et ainsi fait tomber la plaque qui n'était pas fixée.

Deux ouvriers ont été ensevelis sous plusieurs mètres cube de terre à Mulhouse. Les deux travailleurs, âgés de 30 et 32 ans, travaillaient dans une tranchée de trois mètres de profondeur où devait être installée une canalisation pour le nouveau musée du chemin de fer, lorsqu'une des parois de la tranchée s'est effondrée. Lorsqu'ils ont été dégagés, l'un était mort. L'autre est très grièvement blessé.

VENDREDI 9 AVRIL

Un ouvrier peintre a été électrocuté et un autre grièvement brûlé, à La Flèche (Vendée). Leur échafaudage est entré en contact avec un câble de 20.000 volts. Les deux ouvriers, âgés de 17 et 23 ans, travaillaient à la réfection d'une façade lorsque, en déplaçant leur échafaudage, ce dernier a heurté un câble électrique sous tension. L'un a été tué sur le coup. L'autre a dû être hospitalisé.

Un ouvrier, âgé de 43 ans, a été grièvement blessé aux Tanneries Fleuriaie de Mortagne-sur-Sèvre (Maine-et-Loire). Son bras droit a été happé par une machine et déchiqueté. Hospitalisé, il a dû être amputé.

L'incendie de la raffinerie de Donges a fait une cinquième victime. Un ouvrier de 32 ans, qui avait été grièvement brûlé par l'explosion, a succombé au CHU de Nantes où il avait été admis.

SAMEDI 10 AVRIL

Un représentant en machines à bois a été mortellement blessé, alors qu'il procédait aux essais d'une fraiseuse à bois dans une usine de meubles de Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne). Pour une cause inconnue, deux fers du porte-outils se sont détachés et l'ont atteint au ventre. Grièvement blessé, il devait décéder pendant son transfert à l'hôpital de Limoges.

LUNDI 12 AVRIL

Quatre ouvriers ont été brûlés, dont un grièvement, à la suite d'une explosion qui s'est produite à l'usine Orogil-Pétrosynthèse de Gonfreville-l'Orcher, dans la zone industrielle du Havre.

L'explosion s'est produite lors de travaux d'entretien. D'après l'enquête, l'explosion a été provoquée par le manque d'étanchéité d'une colonne close renfermant un élévateur à godets, utilisé pour le transfert de panta-sulfure de phosphore, produit chimique entrant dans la composition d'additifs pour les carburants. L'air, entrant en contact avec le produit chimique, a formé un gaz détonnant qui a explosé à la première étincelle, communiquant le feu aux éléments en caoutchouc de l'élévateur.

CINQ OUVRIÈRES tuées par l'explosion de la poudrerie de Clérieux (Drôme)

Vendredi 9 avril, vers 12 h 30, une explosion se produisait dans l'atelier de séchage des amorces d'une usine de fabrication de cartouches de chasse à Clérieux. L'explosion a soufflé des pans de murs entiers de l'atelier et il a fallu des heures pour dégager des décombres les corps des trois ouvrières qui y travaillaient. Six autres ouvrières d'un atelier voisin ont été grièvement blessées et brûlées ; deux d'entre elles sont mortes pendant leur transfert à l'hôpital.

La direction de la Manufacture Générale de Munitions, à laquelle appartient la cartoucherie de Clérieux, a aussitôt essayé de dégager sa responsabilité en déclarant : « L'usine était de construction récente (1973), conçue en fonction des normes de sécurité les plus modernes, approuvés par les autorités. » **Peut-être la MGM était-elle en règle avec les normes officielles, l'enquête le montrera. Mais ce qui est certain c'est que, depuis la construction de l'usine, les représentants du personnel était intervenus à plusieurs reprises sur les conditions de sécurité, en particulier sur les dangers que fait courir l'exiguïté de certains ateliers. La direction de l'usine avait à chaque fois opposé à ces remarques et demandes une fin de non-recevoir : l'usine était, disait-elle, conforme aux normes de sécurité nationales.**

Qui pis est, une explosion avait déjà fait un mort et plusieurs blessés graves en janvier 1975 dans cette poudrerie. Mais le seul problème de la direction dans les questions de sécurité est d'être couverte. Pas question qu'elle fasse des frais, à partir du moment où elle se sent en règle, estimant qu'en cas d'accident elle ne pourra pas être condamnée. La vie de ses ouvrières ne valait pas, à ses yeux, de faire des frais supplémentaires.

Olivier BELIN.

Comment cela se passait à Pont-de-Buis

Le danger du travail dans les poudreries avait déjà été illustré, l'été dernier, par l'explosion survenue à Pont-de-Buis, qui avait fait trois morts parmi les travailleurs.

Voici ce qu'un ancien ouvrier de Pont-de-Buis, qui travaillait dans la poudrerie au moment de l'accident, nous a dit sur les conditions de travail qui y régnaient.

« L'usine est au fond d'une vallée, la ville est autour, sur les collines. C'est une très vieille usine.

Par exemple, on doit tamiser la matière première. Les gars le faisaient à la main au-dessus des tamis et il y avait bien sûr des fibres qui volaient partout.

Ensuite le produit passe dans des malaxeurs. Ils étaient encore actionnés par des courroies montées sur des poulies ! Les murs étaient simplement en pierres, de 50 centimètres d'épaisseur. Les gars étaient trois ou quatre qui travaillaient continuellement dessus, à les charger ou à les surveiller. Il y avait jusqu'à six malaxeurs dans une même salle. Pour te montrer que c'est dangereux : dans un centre moderne que je connais, il y a un malaxeur par salle, d'une contenance dix fois moindre que ceux de Pont-de-Buis, les murs font plus d'un mètre d'épaisseur et les commandes sont à distance...

Plus loin, il y avait des vieilles presses que les gars devaient charger à la pelle. Il suffit d'une poche d'air dans le cylindre pour provoquer une détonation. Or le « conducteur » de presse est au-dessus...

As-tu assisté à d'autres accidents ?

— Oui, j'ai vu en deux ans cinq ou six « prises en feu ». Et dans le pays, les gens n'arrêtaient pas de dire qu'un jour ou l'autre **« tout ça, ça sauterait ».** J'ai vu un « coup de briquet », c'est-à-dire l'explosion d'une presse comme j'ai raconté. Il n'y a pas eu de victimes, sans doute parce que les vieux qui y travaillent ont du nez...

J'ai vu aussi un fenwick qui transportait des brins de poudre et a heurté un obstacle. Il faut que je te dise que les brins de poudre sont tout simplement dans des boîtes en bois. Il y a eu une flamme de 15 mètres. Heureusement que le gars courait vite !

A un autre endroit, une machine découpe les brins. Elle a dû chauffer. Là aussi le gars courait assez vite.

Et cet été ?

— On ne sait pas exactement. Il y avait un gars qui prenait un caisson de poudre avec son fenwick dans un lieu de stockage. Peut-être la poudre était-elle trop sèche et il y a eu une étincelle ? En tout cas, il y avait plus de vingt caissons, alors que le local était prévu pour onze... et il y avait deux fois plus de poudre dans chaque caisson que prévu !

75 secondes après la détonation du stockage, ce sont les « bunkers » où on séchait la poudre qui ont détoné, laissant sur 100 mètres un cratère de 6 mètres de profondeur. Le reste des ateliers et une partie du village ont été alors dévastés.

Une telle extension n'aurait jamais dû avoir lieu si la sécurité avait été respectée : d i s t a n c e s réglementaires, épaisseur des murs, propreté (car il y avait de la poudre dans les chemins)...

Et maintenant ?

— Malgré les travaux de reconstruction, ils ont redémarré un peu de fabrication en retapant une presse. A Clérieux, ont met en cause une bétonnière qui était à côté de l'atelier qui a explosé, mais imagine ce qui se passera à Pont-de-Buis si un fenwick chargé s'approche d'un gars qui travaille au chalumeau... »

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE vendredi 23 avril

● **BORDEAUX**

20 h 45
SALLE DE L'AIGLON, PLACE PUY-PAULIN
« Crise économique,
Crise politique,
Quelle solution pour les travailleurs ? »

● **VILLEURBANNE**

20 h 30 - PALAIS DU TRAVAIL
BUS N° 7 - ARRET GRATTE-CIEL
« Luttes grévistes :
les travailleurs face à la crise »

● **EVREUX**

20 h 30 - A LA BOURSE DU TRAVAIL
« Face à la crise,
quelles perspectives pour les travailleurs ? »

Réunion « Ceux du Technique »

● **ROUEN**

Mercredi 28 avril - 14 h
Salle St-Sever - Place St-Sever

LIVRES_LIVRES_LIVR

POUR QUELQUES BAIES DE GENIEVRE

DE ROBERT FABRE

Fabre, un bel exemple de politicien bourgeois. (Fotolib)

Après La paille et le grain **de Mitterrand, voici le bloc-notes de Robert Fabre qui s'intitule plus modestement** Quelques baies de genièvre. **Dans la course aux (é)lecteurs que se livrent les leaders de la gauche, le dirigeant des Radicaux de gauche a certes des ambitions plus limitées que le premier secrétaire du Parti Socialiste : Mitterrand moissonne, lui part à la cueillette. Mais après tout, puisque l'Union de la gauche a abouti a ressusciter un Parti Socialiste moribond, pourquoi ne redonnerait-elle pas aussi un peu de poids à un Parti Radical devenu squelettique ?**

Tous les espoirs sont donc peut-être permis, à condition que le leader des Radicaux se fasse connaître et fasse parler de lui. Et, comme on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, Robert Fabre prend la plume pour se raconter.

L'image de marque qu'il veut se donner tient en deux mots : tolérance et désintéressement. On se demande d'ailleurs si, à part ses frères ennemis Jean-Jacques Servan-Schreiber et Gabriel Péronnet, les Radicaux ralliés à la majorité, Fabre a des ennemis.

A le lire, ses amis en tout cas sont partout. Ses administrés de Villefranche-du-Rouergue d'abord, qui l'ont élu à la mairie et dont il ne perd pas de vue les intérêts. Quand on vient de partout le photographier, car il va rencontrer Giscard, il s'arrange pour attirer les objectifs vers les richesses architecturales « encore mal connues » **de sa cité. Ses électeurs, qui l'ont choisi comme député, sont aussi ses amis. A tel poit que, face à des solliciteurs venus quémander une faveur, quand l'intervention de monsieur le député est délicate et le refus difficile,** « je choisis alors la coûteuse solution de facilité qui consiste à payer moi-même, à la place du contrevenant, le timbre-amende », **proclame cet homme de bien à l'intention de toute la circonscription !**

Désintéressé, Robert Fabre l'est quand il refuse la Légion d'Honneur que veut lui coller Ramadier, n'estimant pas la mériter. Tolérant, il l'est également, acceptant chez les autres les travers qu'il n'a pas, puisqu'il se fait une joie d'assister à la remise de l'Ordre du Mérite à un brave paysan « représentant dans son village de la droite traditionnelle » **mais pour lequel il a toujours eu** « estime et amitié ».

Et puis il y a le personnage politique d'envergure nationale. Celui qui est heureux de rencontrer des gens de la majorité... parce qu'ils ont épousé une fille du pays, bien sûr. Il y a le Robert Fabre qui se tutoie avec Georges Marchais comme avec d'Ornano, le premier parce qu'il représente les travailleurs et le second parce que c'est un vieux collègue du Parlement ! Il y a le visiteur de l'Elysée qui, très « décontracté », **rend Giscard** « nerveux ». **Il y a l'ami qui se rend au cocktail du** Nouvel Economiste **parce qu'il s'est pris d'estime pour certain technocrate de la majorité qu'il a côtoyé lors de la fermeture des mines de Decazeville...**

On n'en finirait pas de citer les anecdotes significatives dont Robert Fabre régale son public. Vraiment, les électeurs du centre et de la droite auraient tort d'hésiter : être de gauche n'empêche pas le respect dû aux bourgeois et la courtoisie avec les ministres.

Oui, vraiment, la lecture de ce livre est instructive. D'abord parce que c'est un témoignage de première main sur toutes les ficelles de la politique bourgeoise, cette politique qui est avant tout l'art et la manière de se composer une personnalité susceptible d'attirer l'électeur, de droite comme de gauche, par tous les moyens. Et de ce point de vue, Fabre est bien un radical dans la tradition de ses prédécesseurs de la Troisième et de la Quatrième République, discourant sur tout, serrant la main à tout le monde, aussi à l'aise dans un Conseil des ministres que dans la maison d'un « brave paysan », enchanté de l'honneur qui lui est fait par monsieur le député.

Pierre VERNANT.

Quelques baies de genièvre, **de Robert Fabre. Editions Jean-Claude Lattés. 324 pages, 35 F.**

TELE_TELE_TELE_TE

sélection

Samedi 17 avril

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film TV : **Première neige,** de C. Santelli, d'après une nouvelle de Maupassant.

Dimanche 18 avril

ANTENNE 2 - 15 h 50 - Au pays de la montagne sacrée : **Les loutres, une espèce en voie de disparition.**

TF1 - 17 h 10 - Film : **Le petit bougnat,** de B. Michel. Le scénario a été réalisé par François Boyer, l'auteur de **Jeux interdits, La guerre des boutons,** etc.

TF1 - 19 h 15 - Les animaux du monde : **Les œufs de Pâques.** Un titre humoristique pour une émission sur les œufs des ovipares.

TF1 - 20 h 30 - Film : **Le roi et moi,** de W. Lang, avec Yul Brynner et D. Kerr.

FR3 - 20 h 30 - **Les visiteurs du dimanche soir.** Seconde émission de J.-F. Kahn sur l'Information, à laquelle participeront René Andrieu, Pierre Desgraupes, etc.

FR3 - 22 h 30 - Film : **Intrigues,** de Clarence Brown, dans la série du cycle Greta Garbo.

Lundi 19 avril

TF1 - 13 h 15 - Film : **Milliardaire pour un jour,** de Frank Capra.

TF1 - 16 h 50 - Théâtre : **Hernani,** de Victor Hugo.

ANTENNE 2 - 19 h 20 - **Le monde sous le masque.** A la pointe du Sinaï, des plongeurs sous-marins découvrent une île désertique.

TF1 - 20 h 30 - Film : **Circonstances atténuantes,** de Jean Boyer, avec Michel Simon et Arletti.

TF1 - 21 h 55 - **Alexandre Newski,** de Serge Prokofiev.

Mardi 20 avril

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les dossiers de l'écran : **La boxe.** Le film sera **Nous avons gagné ce soir,** de Robert Wise, qui peut ouvrir un débat intéressant sur le milieu d'affairistes sordides de la boxe. Tout dépend des participants...

FR3 - 20 h 30 - Film : **Capitaine King,** de H. King.

TF1 - 22 h 20 - **Lettres d'un bout du monde,** présente la dernière partie de l'émission sur l'Inde, **Le dieu tricéphale,** qui nous parle des multiples religions et sectes

Mercredi 21 avril

FR3 - 20 h 30 - Film TV : **Les lavandes et le réséda.** La rencontre entre les habitants d'un petit village de Provence et des soldats allemands pendant la dernière guerre.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **C'est-à-dire** a invité comme « grand témoin » Robert Hossein.

TF1 - 22 h - Médicale : **Les deux premières années de la vie,** avec le pédiatre Cohen-Solal.

Jeudi 22 avril

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les jeux de l'amour et de la guerre,** de Arthur Hiller.

Vendredi 23 avril

TF1 - 20 h 30 - Théâtre : **Arsenic et vieilles dentelles,** comédie de Kesselring.

FR3 - 20 h 30 - Vendredi : **La sélection par les maths,** ou à quoi sert un baccalauréat de mathématiques.

FR3 - 21 h 30 - **America.** La troisième émission sur les Etats-Unis, intitulée **Loin de la patrie, un foyer** et qui nous présente l'installation, au XVII[e] siècle, des premiers colons.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **Apostrophes** propose une émission sur **La télévision et son public.**

ANTENNE 2 - 22 h 40 - Ciné-Club. Film : **Pierre et Paul,** de René Allio, avec Bulle Ogier et Pierre Mondy.

Samedi 24 avril

FR3 - 20 h 30 - **Cosi fan tutte,** opéra bouffe de Mozart.

Dimanche 25 avril

TF1 - 19 h 15 - Les animaux du monde : **En Sologne.**

FR3 - 22 h 30 - Film : **Terre de volupté,** du cycle Greta Garbo.

ANTENNE 2 - 22 h 35 - **Les temps sauvages,** documentaire de Frédéric Rossif.

FILMS FILMS FILM

Comment Yukong déplaça les montagnes

DE JORIS IVENS ET MARCELINE LORIDAN

Sous ce titre commun, ce sont quatre ensembles de divers courts métrages, totalisant douze heures de projection, qui passent actuellement dans quatre salles parisiennes. Il s'agit de reportages filmés réalisés en Chine par Joris Ivens et Marceline Loridan, au cours d'un séjour de plusieurs mois effectué dans différentes régions du pays.

Les reportages bien documentés sur la Chine étant chose rare, ces films présentent donc un certain intérêt. Les réalisateurs, qui voient avec sympathie le régime maoïste, ont d'ailleurs eu, semble-t-il, la possibilité de filmer assez librement ce qu'ils désiraient.

L'un des quatre programmes proposés comporte par exemple un reportage dans les rues et les boutiques de Shanghaï, une interview d'un professeur « bourgeois » repenti depuis la Révolution culturelle, un entretien avec des ouvriers travaillant à rechercher du pétrole dans la steppe désertique du nord de la Chine et un film d'une séance d'entraînement de l'Opéra de Pékin.

Au fil des interviews et des séquences, le spectateur découvre maints aspects de la vie quotidienne de la population chinoise. Si la misère a disparu dans les grandes villes, le rationnement est encore pratiqué pour le riz, l'huile et le coton, « pour éviter les gaspillages ». **Partout dans les rues, des familles et des amis posent devant un appareil de photo, dont la diffusion est toute récente parmi les classes populaires. Mais ce qui domine, c'est avant tout l'image d'un pays sous-développé — ce que le régime chinois proclame d'ailleurs lui-même — tout entier au travail. Sur ce terrain, comme sur toutes les questions qui pourraient éclairer réellement les rapports sociaux en Chine, les informations recueillies sont beaucoup plus générales et floues. Chaque travailleur interviewé s'affirme content de son sort et décidé à œuvrer pour le bien commun, dans des termes pratiquement identiques. Et, plus que le contenu de ces déclarations, qui reflètent peut-être l'opinion de travailleurs pour lesquels le régime maoïste a au moins eu le mérite de vaincre la famine, c'est le caractère d'uniformité des mots employés qui frappe.**

Une coiffeuse, interrogée sur les coupes à la mode, se contente de répondre avec prudence que cela dépend des âges et des goûts des clientes, car elle est « au service du peuple ». **Un employé d'une confiserie esquive une question, pourtant bien innocente, sur le départ du** « capitaliste » **chinois qui détenait la boutique vingt années auparavant. Tous les sujets, même les plus anodins, attirent invariablement un repli derrière les mêmes déclarations sur la nécessité de mieux faire et de mieux travailler, surtout depuis la Révolution culturelle, qui a mis l'augmentation de la production et le désintéressement pour les questions matérielles au premier plan des devoirs imposés à tout travailleur.**

Les différents reportages en restent à cette unanimité de façade. Les réalisateurs en auraient-ils eu le désir — et leur adhésion au « socialisme chinois » permet d'en douter — qu'il ne leur aurait pas été possible de filmer plus que la surface des rapports sociaux en Chine. Car c'est bien une des caractéristiques du régime chinois qui se réfère sans cesse en paroles à la classe ouvrière que de ne reconnaître à celle-ci que le droit d'approuver la « ligne juste » et l'activité des dirigeants, dont la détermination se décide en secret dans les hautes sphères du parti et de l'appareil d'Etat.

Pierre VERNANT.

Quintette (5e) - Saint-Séverin (5e) - Gît-le-Cœur (6e) - Saint-André-des-Arts (6e).

sélection

FILMS POLITIQUES

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM : Rio Opéra (2e) - Gaumont Rive Gauche, Hautefeuille et Luxembourg (6e) - Elysées Lincoln, Elysées Point Show et Saint-Lazare-Pasquier (8e) - 14-Juillet (11e) - Nation (12e) - Cambronne (15e).

LE JUGE ET L'ASSASSIN : Marivaux (2e) - Studio Alpha (5e) - Publicis Saint-Germain (6e) - Balzac et Paramount Elysées (8e) - Paramount Montparnasse et Paramount Orléans (14e) - Paramount Maillot (17e) - Moulin-Rouge (18e).

L'OLIVIER : Marais (4e).

LA PRIME : La clef (5e).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE : Styx (5e).

XALA : Noctambules (5e) - Jean-Renoir (9e).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE : Cocorico (20e).

AUTRES FILMS

L'ARGENT DE POCHE : Saint-Germain Huchette (5e) - Dragon (6e) - Concorde (8e) - Lumière (9e) - Diderot (12e) - Montparnasse Pathé (14e) - Convention (15e) - Clichy Pathé (18e) - Gambetta (20e).

COUSIN, COUSINE : Marbeuf (8e).

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND : Bergère et Paramount Opéra (9e).

LA FETE SAUVAGE : Marbeuf (8e) - Paramount Opéra (9e) - Studio Raspail (14e) - Grand Pavois (15e).

PARFUM DE FEMME : Les Cinoches de Saint-Germain (6e).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU : Capri (2e) - Boul'Mich' (5e) - Paramount Odéon (6e) - Publicis Champs-Elysées et Publicis Matignon (8e) - Paramount Opéra (9e) - Paramount Bastille (12e) - Paramount Gobelins (13e) - Paramount Montparnasse et Paramount Orléans (14e) - Passy (16e) - Paramount Maillot (17e).

LITTLE BIG MAN : Bilboquet (6e) - Trois Haussmann (9e).

LE BON ET LES MECHANTS : Picardie (3e) - Athéna (12e) - Ternes (17e).

DEUX HOMMES DANS LA VILLE : Météor (19e).

EASY RIDER : La Clef (5e), à 12 h et 24 h.

JEREMIAH JOHNSON : André Bazin (13e).

MACADAM COW BOY : Mac-Mahon (17e).

QUE LA FETE COMMENCE : Bonaparte (6e) - Elysées Lincoln (8e) - Trois Haussmann (9e) - Calypso (17e).

POUR SE DECRISPER

ADIEU POULET : Biarritz (8e) - Daumesnil (12e) - Palais Avron (20e).

BUTCH CASSIDY ET LE KID : Action Christine (6e).

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE : Cinéma des Champs-Elysées (8e).

FRANKENSTEIN JUNIOR : Maillot Palace (17e).

M.A.S.H. : Dominique (7e).

LE SAUVAGE : Argos (2e).

MOTS CROISES

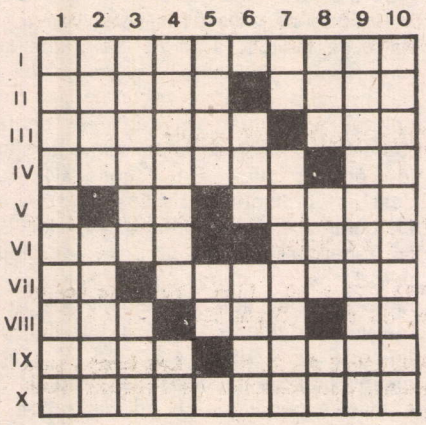

HORIZONTALEMENT. — I. Il travaille sous le manteau. — II. Roi de France - Ne pas reconnaître. — III. Enchâssée - Personnel. — IV. Sur l'Adriatique - En vers. — V. Fin d'infinitif - Tout le monde descend. — VI. Conduisit - Pleine ou plate. — VII. Lie - Pour marcher ou empêcher de rouler. — VIII. Grand producteur de limons - Ruban bleu. — IX. Il y en a de pas chers, mais le meilleur c'est le normand - Grand amateur de vers et de lions. — X. Qui vous empoigne.

VERTICALEMENT. — 1. On peut y coucher quelqu'un (pluriel). — 2. Regimber - Allongea. — 3. Pape - Ses hommes la servent. — 4. Honoreras - Habitudes. — 5. Déesse - En rade. — 6. Au début de l'étape - On les ouvre et on les ferme. — 7. Seul - Faux. — 8. On se paye souvent sa tête dans le Midi - Corrigea. — 9. Inédites - Comme certain point. — 10. Sans rire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	N	S	I	O	N	N	A	T
II	E	L	A	N	■	P	O	E	M	E
III	T	E	R	■	E	T	U	V	E	R
IV	A	C	C	A	P	A	R	E	U	R
V	■	T	O	N	■	I	R	■	T	E
VI	A	R	M	I	S	T	I	C	E	S
VII	M	I	A	M	I	■	T	O	R	T
VIII	A	C	N	E	■	E	U	L	E	R
IX	N	E	E	■	B	U	R	I	N	E
X	T	■	S	A	R	M	E	N	T	S

LIBAN

LA SYRIE CONTRE LA GAUCHE

Alors que la trêve de dix jours signée le 2 avril a été prolongée jusqu'à la fin du mois, la Syrie intervient de plus en plus ouvertement au Liban. La Syrie semble avoir la bénédiction des Etats-Unis. Et Israël, malgré ses déclarations menaçantes des semaines précédentes, a décidé pour l'instant de la laisser faire, à condition qu'elle ne descende pas au sud de la rivière Litani, ce qui revient à lui laisser le champ libre sur une grande partie du territoire.

Tout cela n'est guère étonnant. Car la Syrie, tout en prétendant jouer les médiateurs, est intervenue à un moment où les forces de la gauche et les Palestiniens remportaient des succès sur le terrain contre les forces chrétiennes de droite. Son rôle a été de contenir l'avance des milices de la gauche libanaise et palestinienne, et aujourd'hui les accrochages se multiplient entre ces dernières et les troupes syriennes. Celles-ci viennent à la rescousse des villes contrôlées par les chrétiens, pour les protéger et même les dégager de l'encerclement par la gauche.

La gauche et les Palestiniens, de leur côté, s'élèvent contre l'intervention de la Syrie et les divergences en leur sein portent sur l'opportunité de s'opposer les armes à la main à cette intervention.

C'est dire les tensions existant dans le pays et la fragilité de la fameuse trêve qui peut être remise en cause d'un jour à l'autre.

D'autant que, sur le plan politique, aucun changement décisif n'est intervenu : certes la gauche a pratiquement obtenu la démission du président Frangié, qui semble maintenant d'accord pour laisser la place dès que son successeur sera désigné. Mais le successeur en question ne peut être pour l'instant qu'un homme qui aura le soutien des Syriens et dont la politique sera, elle aussi, une politique de maintien du statu quo dans le pays. Un homme qui puisse mener la même politique que Frangié, trop discrédité pour la poursuivre lui-même.

Pour l'instant, il semble que c'est Elias Sarkis, le gouverneur de la Banque centrale, qui ait les faveurs de la Syrie.

Dans cette situation, les principaux dirigeants de la gauche et les Palestiniens, Kamal Joumblatt et Yasser Arafat, espèrent encore en un compromis possible et font appel, **« contre l'ingérence syrienne dans les affaires libanaises »,** à l'aide de gens comme Raymond Eddé, chrétien modéré, à la Ligue Arabe et même aux grandes puissances, puisque Joumblatt a reçu récemment les émissaires américain et français.

Mais ces appels aux bons sentiments des pires ennemis des masses exploitées libanaises, ou encore de ceux qui soutiennent, voire commanditent l'invasion syrienne, n'arrêteront pas les progrès des troupes de Damas. Ce faisant, les dirigeants de la gauche libanaise désorientent, trompent par contre un peu plus ceux qui leur font confiance et contribuent de cette façon à les livrer à la répression.

Cette attitude est dans la lignée de toute la politique des Joumblatt et compagnie qui, pendant des mois, ont présenté, à ceux qui combattaient derrière la gauche, la Syrie comme leur meilleure alliée. Politique qui, par ailleurs, n'offrait aucune perspective propre aux masses exploitées, ni à celles du Liban, ni à celles de l'ensemble du Moyen-Orient sensibilisées par ce qui se passait au Liban.

Et c'est bien cela le fond du problème. La Syrie est d'autant plus à l'aise dans sa politique de répression, pour laquelle elle mobilise même des troupes palestiniennes, que la gauche libanaise ne propose aucune politique en laquelle puissent se retrouver les exploités syriens ou palestiniens. Pourtant, c'est une telle politique qui serait la plus à même d'empêcher Damas d'utiliser les soldats de l'armée syrienne ou de la Saïka dans une guerre de répression contre leurs frères libanais ou palestiniens.

Dominique CHABLIS.

Phalangistes dans les rues de Beyrouth. C'est pour leur venir en aide que la Syrie est intervenue contre la gauche. (Ph. Norma)

ISRAEL

Elections en Cisjordanie : un camouflet pour Israël

Le Bloc national palestinien, regroupant des sympathisants de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine), des nationalistes de gauche, des membres du Rakah (PC d'Israël), a largement dominé les élections municipales organisées en Cisjordanie occupée par Israël.

C'est évidemment un camouflet politique pour Israël, dans la mesure où c'est un vote contre la présence israélienne. Contre une présence qui, si elle s'accommode d'élections comme ces municipales, perpétue une oppression nationale que la population de la Cisjordanie ressent dans sa vie quotidienne par la toute-puissance de l'administration militaire, par la répression systématique des manifestations et des grèves, par la dépossession de paysans palestiniens de leurs terres au profit de colons venus d'Israël.

Ces élections indiquent également que l'occupation israélienne, en s'appuyant sur les notables locaux, sur les chefs traditionnels, n'a non seulement pas réussi à se faire admettre par la population, mais au contraire a fortement miné la position de ceux-ci au sein de la société palestinienne.

La plupart des notables traditionnels, interlocuteurs privilégiés des troupes d'occupation, ont été battus, lorsqu'ils n'ont pas cédé la place d'eux-mêmes avant les élections.

Les élections en elles-mêmes ne changent pas grand-chose à la situation. Israël a de multiples moyens légaux et extra-légaux pour juguler les municipalités hostiles à sa présence — voire même pour en désigner d'autres. Si la droite israélienne est partisane d'une attitude dure (d'ailleurs une partie de cette droite était par avance hostile à jouer à la démocratie dans les territoires occupés, prévoyant avec quelque raison que, lorsqu'on opprime, il vaut mieux ne même pas faire semblant de demander l'avis des opprimés), il n'est pas dit que le gouvernement ne cherche pas à composer avec les vainqueurs des élections. Et il n'est pas dit non plus que ces derniers ne l'acceptent pas.

Mais, de toute façon, il ne servirait à rien pour Israël de jouer avec le reflet électoral de la réalité. Devant une population hostile à l'occupation, il n'a guère de base de compromis et sa présence ne pourra être fondée que sur la répression.

Georges KALDY.

Israël a cru pouvoir jouer à la démocratie, mais le résultat des élections a montré que la population de Cisjordanie rejetait, dans sa grande majorité, l'occupation israélienne. (Ph. A.F.P.)

PORTUGAL

Avant les élections

C'est dans la violence que se déroule la campagne électorale au Portugal. Contrairement à l'an dernier et à la préparation des élections à la Constituante, les affrontements se font chaque jour plus nombreux. Et cela mesure la dégradation de la situation. Entre avril 1975 et avril 1976, il y a eu la dislocation puis l'effacement du MFA, la remontée de la droite, la défaite des soldats contestataires. En 1975, aucun parti n'osait se dire de droite. Aujourd'hui, ouvertement, le CDS rassemble ses partisans, le PPD traite le Parti Socialiste d'extrémiste et, fait plus grave, l'anticommunisme, qui s'était manifesté avec virulence cet été, anime aujourd'hui des secteurs entiers du pays.

Les forces de l'ordre, bien reprises en main, flanquées de corps spéciaux d'intervention spécialement équipés, viennent à leur tour de faire des blessés et un mort parmi les manifestants communistes dans l'Alentejo. Ces manifestants assiégeaient le poste de police pour réclamer la libération de leurs camarades emprisonnés quelques jours plus tôt, au cours d'incidents survenus lors d'un meeting du PPD. C'est que, dans l'Alentejo, le problème le plus brûlant est celui de la réforme agraire et du sort des coopératives agricoles réalisées sur les propriétés expropriées des grands latifundiaires. Dans cette région, le PPD ose, dans ses meetings, s'affirmer contre la réforme agraire. Et les paysans de l'Alentejo savent qu'une Assemblée législative où la droite serait majoritaire chercherait par tous les moyens à leur reprendre ce qu'ils considèrent comme des acquis.

Le gouvernement a sorti sa police, mais l'ampleur de la mobilisation paysanne montre assez que les ouvriers agricoles, les coopérateurs de l'Alentejo ne sont pas prêts à se laisser déposséder sans combat.

Colette BERNARD.

TCHÉCOSLOVAQUIE

XVe Congrès du Parti Communiste

Le XV[e] Congrès du Parti Communiste Tchécoslovaque s'est ouvert le 12 avril. C'est le premier depuis le congrès des règlements de comptes de mai 1971, qui avait été placé sous le signe de la lutte contre le « dubcekisme ».

Le ton est cette fois moins violent. Le secrétaire général du parti tchécoslovaque, Husak, a envisagé la réintégration dans le parti de ses quelque quatre cent mille membres exclus durant la purge qui avait accompagné la répression. A condition cependant que les exclus fassent leur autocritique et **« se déclarent fermement et sincèrement sur les positions... de l'amitié avec l'Union Soviétique ».**

Cette condition donne le ton d'un congrès entièrement dominé par des déclarations de fidélité envers la bureaucratie soviétique, dont le représentant, Kirilenko, a décerné du coup un satisfecit à Husak.

Il est difficile certes, dans un pays de l'Est, d'imaginer le congrès d'un PC sans professions de foi de fidélité envers l'URSS. Les dirigeants tchécoslovaques savent cependant que leur pouvoir, plus que celui de tous les autres dirigeants des pays de l'Est, dépend de la bureaucratie soviétique, imposés qu'ils ont été à la tête du pays par une intervention militaire, contre la volonté de toute une population.

Certes, un Kadar, imposé à la tête de la Hongrie par une autre intervention militaire de l'URSS, a su se créer une certaine assise nationale, en particulier en menant une politique économique permettant à de larges couches petites-bourgeoises de s'enrichir. Mais la situation économique de la Tchécoslovaquie n'est pas brillante et, de surcroît, elle subit, comme tous les autres pays de l'Est, les répercussions de la crise internationale. Dans ces conditions, Husak n'a aucune chance non seulement d'obtenir une marge d'indépendance sur le plan politique par rapport à l'URSS. Il a également peu de chances de l'obtenir sur le plan économique. Il lui reste donc à continuer à faire des serments d'allégeance à l'URSS.

G.K.

Imprimerie Graphie-Presses (93 - Aubervilliers) - Responsable de la publication : Michel RODINSON - Diffusé par les NMPP - Commission paritaire n° 46450